

**Driss Lachguar:** *Au cas où la crise sanitaire perdurerait, il serait approprié de programmer les échéances électorales communales, provinciales, régionales, législatives et professionnelles la même journée*

Pages 2-3

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9070

Samedi/Dimanche 18-19 Juillet 2020

*De par le monde, le taux de fécondité va diminuant*

## Le Maroc se verra moins peuplé en 2100

**Habib El Malki s'entretient avec Amina Bouayach**

*La promotion de la coopération au centre de la réunion*



Page 5

## Une série de mesures pour l'Aïd

Le ministère de l'Intérieur a pris une série de mesures pour l'organisation de l'opération de sacrifice à l'occasion de la fête de l'Aïd Al Adha 1441, et ce dans le cadre du souci des autorités publiques de mettre en oeuvre les mesures préventives de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

Le ministère indique que dans le but de garantir les conditions adéquates pour le déroulement de cette opération dans le respect total des dispositions sanitaires adoptées par les autorités compétentes, des autorisations seront délivrées par les autorités locales aux bouchers professionnels et aux personnes saisonnières procédant au rituel du sacrifice, souligne vendredi un communiqué de ce département, précisant qu'ils seront préalablement soumis à des tests au Covid-19, en coordination avec les autorités sanitaires compétentes.

Ils seront également dotés des outils et produits susceptibles de garantir le respect des mesures préventives en vigueur comme les masques de protection, les produits antiseptiques et les désinfectants.

A cet égard, ajoute le communiqué, le ministère de l'Intérieur appelle l'ensemble des citoyens à veiller lors du sacrifice à ne traiter qu'avec les personnes munies des autorisations délivrées par les autorités locales et à ne recourir à aucune autre personne, et ce pour préserver leur santé et leur sécurité et éviter le risque d'infection.

Page 6



*Driss Lachguar: Au cas où la crise sanitaire perdurerait, il serait approprié de programmer les échéances électorales communales, provinciales, régionales, législatives et professionnelles la même journée*

# Actualité



La réforme des lois électorales pour mettre fin aux pratiques de corruption, la révision du découpage électoral et du mode de scrutin, ainsi que les alliances avec les autres partis du champ politique marocain sont les sujets sur lesquels a porté l'entretien accordé par le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, au quotidien Al Akhbar et paru dans l'édition de jeudi dernier.

S'agissant de la réforme des lois électorales, le dirigeant itihadi a rappelé la récente réunion entre le ministre de l'Intérieur et les représentants des partis politiques ; réunion durant laquelle les participants se sont mis d'accord sur la méthodologie concernant le débat à entamer à ce propos. Selon cette méthodologie, les formations politiques doivent présenter leurs mémorandums (avant le 17 juillet) contenant « les propositions de chaque parti afin de compiler ce qui

a été convenu et de compiler ce qui n'a pas été convenu, après quoi le ministre de l'Intérieur sera chargé d'organiser les consultations afin de parvenir à un quasi-consensus sur les propositions retenues et présentées sous forme de projets de loi. Le débat porte principalement sur le Code électoral, la loi relative aux partis et le financement public de ces derniers ».

Selon Driss Lachguar, l'USFP a beaucoup travaillé sur les lois électorales et a une production théorique importante dans le domaine de l'amélioration des lois afférentes au processus électoral. « Nous sommes la première force de proposition concernant le processus électoral », a-t-il souligné dans cet entretien réalisé par le journaliste Mohammed El Youbi. Et de préciser : « La suppression des couleurs des bulletins de vote et l'utilisation du bulletin de vote unique sont des propositions de

l'USFP ».

Il a également indiqué qu'« il y a eu une certaine amélioration, mais il nous manque encore beaucoup de choses, parce que la corruption électorale est basée sur l'utilisation de l'argent, c'est-à-dire la corruption tout court et sur l'instrumentalisation de la religion, c'est-à-dire le discours religieux ».

Concernant l'utilisation de l'argent, le dirigeant socialiste a réitéré son appel à associer des institutions nationales dans la lutte contre la corruption telles que l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPC) et le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), soulignant la nécessité de réviser le système électoral et d'alourdir les peines prévues par la loi contre la prévarication électorale car il s'agit ici d'un crime portant atteinte à la société et

à la patrie.

Selon le dirigeant du Parti de la Rose, la crise sanitaire du Covid-19 a renforcé la confiance entre le peuple marocain et ses institutions nationales et en vue de la maintenir dans ces conditions difficiles et d'augmenter le taux de participation aux scrutins, il est nécessaire d'opérer préalablement « de réelles ruptures avec toutes les pratiques du passé ».

Au cas où la crise sanitaire perdurerait, Driss Lachguar propose « d'organiser toutes les échéances électorales (communales, provinciales, régionales, législatives et professionnelles) en une seule journée, et il faudra donc réviser les lois électorales dans ce sens ». Cette révision est d'autant plus nécessaire pour résoudre quelques problématiques comme celle de l'inscription automatique sur les listes électorales et l'obligation de s'y inscrire.

Le Premier secrétaire a souligné qu'il y a aussi une problématique importante liée à la question des candidatures, « car il y a des élus et des candidats qui n'ont pas déclaré leurs biens et des partis qui ont bénéficié du financement public et n'ont pas soumis la comptabilité de leurs dépenses à la Cour des comptes, de sorte que des dispositions légales doivent être prévues pour prévoir des sanctions contre tous les contrevenants ». A ce propos, le dirigeant ittihadiste avance une proposition fort importante. En l'occurrence celle de prendre en compte « les rapports de la Cour des comptes entre deux élections comme étant un critère essentiel pour l'octroi du financement public aux partis politiques lors des prochaines échéances électorales. Je connais des partis qui ont reçu de l'argent public et n'ont présenté aucun candidat aux élections et ce qui est encore plus grave, c'est qu'ils n'ont présenté aucun document justificatif de leurs dépenses. Et il se peut que ces partis reçoivent encore une fois un financement public de la même façon lors des prochaines échéances. Et il y a des partis qui ont reçu des millions de dirhams pour financer leurs campagnes électorales et n'ont pas produit l'état des pièces justificatives ». Et Driss Lachguar de marteler : « Il serait absurde de continuer à financer ces partis avec des deniers publics. Il est temps d'appliquer la loi dans ce genre d'affaires ».

Le Premier secrétaire de l'USFP a également abordé la question du découpage électoral. Dans ce cas, il a appelé à la né-

cessité de mettre en place les mesures qui seraient à même d'assurer l'égalité des chances » entre tous les partis politiques. D'où la nécessité d'un nouveau découpage électoral.

Selon lui, la loi sur les partis doit être également revue, car elle comporte encore certaines contradictions, notamment en ce qui concerne la transhumance des élus. A titre d'exemple, la loi des partis politiques confère au parlementaire plus d'autorité que celle de son parti, alors que la loi organique relative aux communes accorde un pouvoir réel aux partis, car il est impossible, selon cette loi, qu'une personne se présente à la présidence d'une commune sans accréditation de son parti. « C'est pourquoi cette contradiction doit être résolue pour que les partis puissent jouer pleinement leur rôle au sein de la société », a-t-il affirmé.

Concernant l'adoption du mode de scrutin uninominal au lieu et place du mode de scrutin de liste, Driss Lachguar a affirmé que l'adoption de ce dernier mode "a été une proposition présentée par l'USFP" et que « feu Abderrahmane El Youssoufi en était l'un des plus grands défenseurs », et ce dans le but de lutter contre la corruption électorale et l'achat de voix et pour que le débat soit un débat d'idées et de programmes au lieu d'être une compétition entre des personnes. « Ses objectifs étaient, donc, nobles », a souligné Driss Lachguar, qui a confirmé, par ailleurs, que « la pratique a prouvé le contraire ». Selon son analyse, le rôle de représentation et de médiation des élus

dans le système électoral a fortement diminué. Et ils ne sont plus proches des préoccupations et des attentes des citoyens de leurs circonscriptions. Et le dirigeant ittihadiste de poursuivre : « Le mode de scrutin de liste n'a pas atteint les objectifs pour lesquels il a été mis en place, nous avons donc exigé le retour au mode de scrutin uninominal, mais nous n'avons pas vu de partis enthousiastes à ce propos ; aussi nous avons suggéré, lors du dernier Conseil national, que ce mode soit adopté de manière progressive durant une période transitoire lors des élections communales. Et si l'expérience confirme la justesse de notre proposition, on peut alors le généraliser pour les autres échéances électorales après cinq ans. Dans le cas contraire, nous n'avons aucun problème à maintenir le mode de scrutin de liste, car l'objectif pour nous est de renforcer le système de représentation et la démocratie ».

Il a ajouté que le mode de scrutin uninominal proposé par l'USFP n'est dirigé contre aucun parti politique, notamment le PJD. « Tous ceux qui pensent de cette manière se trompent lourdement, car notre proposition ne le vise pas, parce que toutes les composantes du champ partisan de notre pays, et pas le PJD uniquement, ne partagent pas la même vision que nous à propos de cette proposition. Cela signifie-t-il que notre proposition vise aussi les autres partis ? », a souligné Driss Lachguar avant de poser la question suivante : « Est-ce que le PJD dispose d'une étude confirmant que l'adoption du mode de scrutin

uninominal diminuera le nombre de sièges qu'il obtiendra lors des élections ? ». « Leurs calculs sont faux tout simplement parce qu'ils sont fondés sur de fausses hypothèses », a-t-il martelé.

Lors de cet entretien, le dirigeant ittihadiste a aussi évoqué la question de la coordination avec le parti de l'Istiqlal, précisant que « cette coordination n'a rien à voir avec la coalition » tout en soulignant que « les alliances se nouent sur la base de programmes et des résultats des élections. Si nous choisissons d'être dans l'opposition, nous devons rechercher des alliances avec les partis d'opposition et si nous choisissons de participer au gouvernement, on doit alors rechercher nos alliés dans la majorité gouvernementale sur la base de programmes et de projets sociétaux ».

Il a également indiqué que l'USFP est ouvert à tous les partis politiques sans exception, y compris les partis de gauche, et qu'il y a une coordination avec le RNI et le PAM.

Concernant l'alliance avec le PJD, Driss Lachguar a laissé entendre que cette alliance « était une catastrophe », rappelant qu'il est le seul dirigeant politique à appeler depuis le début de la crise sanitaire actuelle à la constitution d'un gouvernement d'union nationale même si l'USFP fait partie de la coalition gouvernementale, pour faire face aux effets néfastes de la crise aussi bien sur les plans économique que social. Mais cet appel a été mal compris et interprété de manière malveillante.

Mourad Tabet

## Le Premier secrétaire se réunit avec la Chabiba Ittihadia

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, s'est réuni jeudi 16 juillet au siège central du parti à Rabat avec les membres du Bureau national de la Chabiba Ittihadia.



# Les deux Chambres du Parlement accordent leurs violons



Un comité mixte planchera sur les dispositions réglementant la chaîne parlementaire



Un comité mixte des deux Chambres du Parlement sera mis sur pied en vue d'accélérer le débat et de parvenir à un accord sur les diverses dispositions réglementant la chaîne parlementaire, a-t-on indiqué jeudi auprès de la première Chambre. Cet accord a été obtenu au cours d'une réunion mercredi de la Commission parlementaire de coordination, tenue sous la présidence des présidents des Chambres des représentants et des conseillers, respectivement Habib El Malki et Hakim Benchemach.

"Compte tenu de l'importance de ce chantier parlementaire, la commission a insisté sur la nécessité de la dimension participative dans l'élaboration d'un document juridique réglementant la chaîne parlementaire en conformité avec les aspirations des deux Chambres", souligne la Chambre des représentants dans un communiqué. Il a été convenu à cet égard de former un comité mixte des deux institutions afin d'accélérer le débat et de parvenir à un accord sur les diverses dispositions pour que le texte en question voie le jour pendant l'actuelle session.

La commission a, en outre, mis en avant le rôle de la chaîne parlementaire dans l'appui et le renforcement de la communication entre l'institution législative et le grand public, et la stimulation du niveau d'attention et de suivi des citoyens de l'action parlementaire dans ses différentes dimensions.

En relation avec la diplomatie parlementaire, et eu égard à son importance dans l'appui des grandes questions du pays dont celle de son unité territoriale, et la consolidation de son rayonnement au niveau international, il a été convenu de former un comité de travail conjoint pour préparer une vision commune qui sera présentée à l'attention de la commission de coordination au début de la prochaine rentrée parlementaire.

Cette vision commune a pour objectif de faire état du bilan d'action en la matière depuis le début de l'actuelle législature, de mettre l'accent sur les défis, d'explorer les horizons et de mettre en œuvre un programme d'action selon les priorités pour assurer davantage de coopération, de complémentarité et d'harmonie entre les deux

institutions, ainsi que d'œuvrer à accroître l'efficacité et la gouvernance parlementaire au niveau diplomatique, selon la même source.

La commission de coordination a également examiné une série de questions relatives à l'action parlementaire des deux Chambres, dont la concertation concernant la clôture de la seconde session de l'actuelle année législative, la réunion commune des deux commissions des finances consacrée à la présentation de l'exposé du ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration sur le cadre de l'élaboration du projet de loi de Finances avant le 31 juillet, conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi organique relative à la loi de Finances.

Le Maroc a également pris note des divers projets et propositions de loi en cours d'examen, le rapport de la mission exploratoire temporaire sur les consulats du Royaume ainsi que du rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sous le thème "Accélérer la transition énergétique pour installer le Maroc dans la croissance verte".

En outre, le bureau a également abordé la proposition de signature d'une convention de partenariat et de coopération avec la Commission nationale de contrôle de protection des données à caractère personnel (CNDDP).

## La politique publique destinée aux jeunes s'invite à la Chambre des représentants

*Séance mensuelle de politique générale lundi à la Chambre des représentants*



«La politique publique destinée aux jeunes dans le contexte de la pandémie de Covid-19» est le thème retenu pour la séance mensuelle des questions de politique générale de la Chambre des représentants, adressées au chef du gouvernement, qui se tiendra lundi.

Le bureau de la première Chambre du Parlement a, à cet effet, établi l'ordre du jour de la séance mensuelle des questions de politique générale, selon un communiqué du bureau de cette institution publié à l'issue de sa réunion présidée par Habib El Malki, président de la Chambre des représentants.

S'agissant du volet de la législation, le bureau a pris connaissance des textes législatifs

déposés par le gouvernement ou soumis par la Chambre des conseillers, pour qu'ils soient portés devant les commissions compétentes.

Il a également pris note des divers projets et propositions de loi en cours d'examen, le rapport de la mission exploratoire temporaire sur les consulats du Royaume ainsi que du rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sous le thème "Accélérer la transition énergétique pour installer le Maroc dans la croissance verte".

En outre, le bureau a également abordé la proposition de signature d'une convention de partenariat et de coopération avec la Commission nationale de contrôle de protection des données à caractère personnel (CNDDP).

# Habib El Malki s'entretient avec Amina Bouayach

*La promotion de la coopération au centre de la réunion*



La consolidation des relations de coopération entre la Chambre des représentants et le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a été au centre d'une rencontre tenue, mercredi à Rabat, entre le président de l'institution législative Habib El Malki et la présidente du CNDH Amina Bouayach.

A cette occasion, les deux parties ont convenu de renouveler la convention de partenariat unissant la Chambre et le Conseil pour se mettre en phase avec les nouvelles mutations compte tenu de l'importance cruciale des questions des droits humains au plan national, particulièrement au sein de l'institution législative.

Insistant sur l'impératif de resserrer les liens de coopération entre les deux institutions, les deux parties ont mis en avant les acquis cumulés en matière des droits de l'Homme au Maroc sous la conduite clairvoyante de SM le Roi Mohammed VI, comme en témoignent les dispositions constitutionnelles qui consacrent l'attachement du Royaume aux droits de l'Homme tels qu'universallement reconnus.

La présidente du CNDH a souligné le rôle avant-gardiste que jouent les Parlements dans la promotion de la culture des droits de l'Homme en relation avec les échéances internationales en matière des droits humains, en faisant appel en particulier aux Principes de Belgrade qui définissent les

relations entre les Parlements et les institutions nationales des droits de l'Homme.

De son côté, Habib El Malki s'est félicité de la contribution du Conseil dans l'amélioration des textes législatifs examinés par la Chambre des représentants, moyennant les saisines pour avis conformément au règlement intérieur de l'institution législative.

A noter qu'aux termes des dispositions de l'article 160 de la Constitution, de nombreuses institutions et instances, dont le CNDH, présentent au Parlement un rapport sur leurs activités, au moins une fois par an, qui fait l'objet de débats au sein de la Chambre des représentants, conformément à la décision prise par le Bureau de la Chambre à cet égard. Il convient de préciser que le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a présenté une série de recommandations au Parlement concernant le projet de loi relatif au ciblage des bénéficiaires des programmes d'appui social, appelant notamment à un système de ciblage ouvert sur les orientations du nouveau modèle de développement.

Dans ses recommandations et observations présentées le 10 juillet aux deux Chambres du Parlement, le CNDH a relevé l'urgence d'élaborer un système de ciblage ouvert sur les orientations stratégiques du nouveau modèle de développement, susceptible de s'adapter aux transformations qui

pourraient concerner la politique nationale du soutien social.

Il s'agit non seulement du renforcement de la convergence des programmes et leurs natures intégrées, mais aussi de la possibilité de transformer les programmes d'appui en un système intégré dans les politiques publiques sectorielles, estime le Conseil dans un communiqué.

Il recommande en outre d'apporter plus de précisions aux dispositions des articles 19 à 22 du projet de loi n°72-18 relatif au système de ciblage des bénéficiaires des programmes d'appui social, portant création de l'Agence nationale des registres, considérant ce qu'elles pourraient induire en termes d'atteinte à la protection des données à caractère personnel et de transparence de l'action de l'administration.

Dans ses 12 recommandations, le CNDH a insisté sur la nécessité de veiller à mettre en place un système de ciblage lié, dans le texte et l'esprit, à l'enjeu de l'édification d'un système national de protection sociale inclusif, réalisant l'égalité, rejetant la discrimination et limitant les possibilités d'exclusion des bénéficiaires.

D'autre part, le Conseil a préconisé la mise en place de mécanismes de contrôle et de judiciarisation de toutes les procédures prévues dans ces articles, en tenant compte des garanties devant être accordées aux personnes, dans le respect total du

droit au recours et à la réparation en cas de violation de leurs droits, de leurs libertés ou de leurs données à caractère personnel.

La réunion tenue mercredi entre la présidente du CNDH Amina Bouayach et le président de la Chambre des représentants Habib El Malki a été, entre autres, consacrée à la présentation des grandes lignes des observations et recommandations du Conseil relatives au projet de loi n°72-18, et à l'examen des moyens de renforcer les relations de coopération entre les deux institutions constitutionnelles, notamment l'actualisation du mémorandum d'entente entre les deux institutions.

De même, les deux parties ont passé en revue les opportunités de renforcement du rôle du Parlement dans le processus d'harmonisation de la législation nationale avec le droit international.

Les recommandations du CNDH ont été adressées aux institutions législatives conformément à l'article 24 de la loi n°76-15 relative à la réorganisation du Conseil, stipulant que le CNDH propose toute recommandation qu'il juge opportune en la matière. La présidente du Conseil la transmet ainsi aux présidents des deux Chambres du Parlement et aux autorités gouvernementales compétentes.

De même, une copie dudit document a été remise au chef du gouvernement et au ministre de l'Intérieur.

## Vers la conclusion d'un accord sur la migration légale entre le Maroc et le Portugal

*Selon l'ambassadeur portugais à Rabat, le projet est entamé et pourrait aboutir bientôt*

Le Portugal aspire à conclure un accord sur la migration légale avec le Maroc, a affirmé, jeudi à Rabat, l'ambassadeur de la République du Portugal dans le Royaume, Bernardo Futscher Pereira.

En visite de courtoisie à la MAP, qu'il a qualifiée de "rouage fondamental dans toute la communication au Maroc", il a déclaré que l'accord pour la migration légale entre les deux pays est un projet qui est bien entamé et qui "j'espère pourra aboutir bientôt".

"Nous sommes en train d'examiner des projets de textes", a-t-il précisé, ajoutant que "cet accord est largement inspiré du modèle espagnol".

Bernardo Pereira a, par ailleurs, indiqué que son objectif est "naturellement" de renforcer davantage les relations "excellentes" qui existent déjà entre les deux pays, sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI et du président du Portu-

gal, Marcelo Rebelo de Sousa.

"Nous avons un énorme chantier devant nous, nos relations sont déjà très bonnes, excellentes et très riches", s'est-il félicité, soulignant qu'en tant que pays voisins, avec un passé commun très ancien, "nous tenons à faire plus dans les années qui viennent".

Dans ce sens, l'ambassadeur portugais a tenu à souligner l'importance de nourrir ces liens par davantage de visites, d'échanges et de réunions périodiques.

S'agissant du secteur économique, Bernardo Pereira a fait savoir que le Maroc et le Portugal font des échanges annuels de plus d'un milliard d'euros, notant que "quand notre ministre (des Affaires étrangères, ndr) est venu visiter le Maroc fin janvier, il a convenu avec Nasser Bourita d'essayer de doubler ce chiffre d'affaires dans les années qui viennent".

Il a également relevé que son pays et le Maroc possèdent un chantier très important dans le domaine de l'énergie, en l'occurrence le projet stratégique portant sur la création d'une interconnexion électrique, qui va certainement "nous rapprocher".

Ainsi, "nous sommes très engagés dans la transition énergétique" et il y a beaucoup d'opportunités dans le domaine des énergies renouvelables pour la réaliser, a-t-il affirmé.

S'arrêtant sur le domaine de la sécurité, l'ambassadeur du Portugal a mis en avant la coopération entre les deux pays, qu'il a considérée de "très importante".

"C'est un domaine de coopération discrète, auquel nous tenons beaucoup et qui fonctionne très bien", a-t-il tenu à préciser.

Pour ce qui est de la culture, Bernardo Pereira a souligné l'importance d'œuvrer davantage

dans ce domaine pour mieux rapprocher les deux pays.

Le Maroc et le Portugal avaient déjà exprimé, fin janvier dernier à l'occasion d'une visite officielle au Royaume du ministre portugais des Affaires étrangères, Augusto Santos Silva, leur ambition d'intensifier la coopération bilatérale pour inclure de nouveaux domaines vitaux, notant que la prochaine réunion de haut niveau Maroc-Portugal sera l'occasion de se concentrer sur des domaines de grande importance.

A noter que le Maroc est le deuxième partenaire commercial du Portugal en Afrique et le premier au Maghreb. Plus de 150 entreprises portugaises se sont installées ces dernières années au Maroc et plus de 1.200 autres ont choisi d'exporter vers le Royaume, devenu la première destination des exportations portugaises dans le monde arabe.

# Le Maroc risque d'être moins peuplé en 2100

*Le taux de fécondité chutera pour atteindre 1,39 enfant par femme contre 2,20 aujourd'hui*



Selon une étude publiée par la revue scientifique "The Lancet", la population mondiale commencera à baisser dès 2064



**A** l'aube du 22<sup>ème</sup> siècle, nous serons que 8,8 milliards d'êtres humains sur la terre, après un pic de 9,7 milliards dès 2064, selon une étude de l'Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME), basé aux Etats-Unis, à Seattle, et publiée par le biais d'un article récemment paru dans la revue scientifique britannique « The Lancet ». Des projections qui contredisent celles des Nations unies dévoilées en 2019, où le seuil de 10 milliards devrait être dépassé pendant la seconde moitié du 21<sup>ème</sup> siècle, avec 11 milliards en 2100 contre 7,7 milliards aujourd'hui.

Pour expliquer cet écart, ou plutôt ce gouffre de deux milliards séparant les deux projections démographiques, il faut chercher du côté de la méthodologie employée en matière de taux de fécondité où le moindre écart est susceptible de bouleverser les modèles, puisqu'un taux de fécondité supérieur d'un dixième de point se traduit par 500 millions de personnes supplémentaires en 2100. Nous avons ainsi, d'un côté, l'ONU qui croit que le taux de fécondité devrait être rehaussé dans des pays où il est très bas, à l'instar des pays de l'Asie de l'Est ou du Sud de l'Europe, et de l'autre, l'IHME dont les projections s'appuient sur les relations entre le niveau d'éducation, l'accès à la contraception et le

taux de fécondité.

Si l'on se base sur cette dernière méthode, une chute vertigineuse est à prévoir en nombre d'enfants par femme, de 2,37 aujourd'hui à 1,66 en 2100. Plusieurs pays se retrouveraient ainsi bien loin des 2,1 enfants nécessaires au maintien de leurs populations sans avoir recouru à l'immigration. Mais malgré un taux de fécondité à la baisse un peu partout dans le monde et particulièrement en Afrique subsaharienne où il est aujourd'hui le plus élevé, des pays comme le Nigeria verront leur population bondir de 585 millions d'habitants alors que d'autres nations, tels que les pays européens et asiatiques, seront dépeuplées.

## Et le Maroc dans tout cela ?

En l'espace de 80 ans, le Maroc risque de voir sa population quelque peu diminuée pour s'établir à près de 33 millions d'habitants, avec un pic de 42,45 millions en 2051, contre 36 millions actuellement. Le taux de fécondité quant à lui chutera pour atteindre 1,39 enfant par femme en 2100, alors qu'il est aujourd'hui de 2,20 enfants et qu'en 1950, il était de 6,5 enfants par femme.

Pour être plus précis, les prévisions de l'IHME comportent une courbe dans le cas où les cibles des objectifs de développement durable des Nations unies concernant le niveau d'instruction des femmes et les besoins en matière de contraception seraient atteintes. Dès lors, la population marocaine ne sera plus que de 28 millions d'habitants en 2100, avec un pic de 41 millions en 2045. Le taux de fécondité s'établira quant à lui à 1,33 enfant par femme au début du siècle prochain. La pyramide des âges sera également chamboulée. Majoritaires aujourd'hui, les 10-14 ans perdront leur domination au profit des 70-74 ans. Ce vieillissement serait la conséquence d'une baisse du taux de fécondité alliée à la hausse de l'espérance de vie. Un vieillissement qui n'est en réalité que le reflet des prévisions mondiales de l'IHME.

## Vieillesse généralisée et effets sur le PIB

En 2100, un être humain sur dix aura plus de 80 ans. De nos jours, cette tranche d'âge ne représente que 2% de la population mondiale. Cette évolution prouve que les personnes resteront en bonne santé plus longtemps, mais elle occasionnera un véritable casse-tête en termes de

financement des retraites et de la santé. L'ensemble de ces prévisions démographiques auront forcément un impact sur l'économie mondiale. Dans ce scénario, elle sera chamboulée à cause de la diminution du nombre de personnes en âge de travailler.

En partant de ce postulat, l'IHME pense que les Etats-Unis doubleront la Chine au classement des plus gros PIB à la fin du 21<sup>ème</sup> siècle, car les travailleurs de l'Empire du Milieu passeront de 950 à 357 millions. Toutefois, plusieurs économistes ont émis des réserves sur le sujet, car la taille de la population n'est qu'un facteur parmi beaucoup d'autres, comme en atteste l'Allemagne. En dépit d'une fécondité très basse, le pays fait partie depuis longtemps du gratin des puissances économiques mondiales. Ceci n'est qu'une limite des projections de l'IHME. Et il y en a tant d'autres. Déjà, prévoir aussi loin est un exercice ardu car très incertain. Au-delà de trente ans, toute projection est à prendre avec de grosses pincettes. Ensuite, l'autre écueil concerne le manque de réactivité des pays. L'étude de l'IHME repose sur un laisser-aller généralisé, pourtant rien ne dit que plusieurs nations resteront apathiques face à la chute libre de leur population.

Chady Chaabi



## Flambée infectieuse aux USA, au Brésil et en Inde

*L'UE au chevet de son économie*



Les dirigeants de l'Union européenne devaient se réunir vendredi en sommet à Bruxelles pour discuter de la relance de l'économie sur le Vieux Continent frappé par la pandémie de Covid-19, qui continue sa progression avec un nouveau record de contaminations aux Etats-Unis et désormais un million de personnes infectées en Inde, et deux au Brésil.

Le plan de relance ne fait pas l'unanimité et les négociations entre les 27 s'annoncent longues et difficiles. Ce sommet extraordinaire de deux jours, voire trois, pourrait ne pas être le dernier.

Le virus a sérieusement touché l'économie mondiale et celle de l'UE n'a pas été épargnée avec des dizaines de milliers d'emplois en danger. Sur la table des négociations: un plan de relance de 750 milliards d'euros, composé de 250 milliards de prêts, et surtout de subventions à hauteur de 500 milliards, qui n'auront pas à être remboursées par les Etats bénéficiaires.

C'est la première fois que les 27 chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE se retrouvent tous à Bruxelles depuis l'arrivée de la pandémie de coronavirus en Europe et les mesures de confinement qui ont suivi, les obligeant à se parler à distance par visioconférence.

Parallèlement, le nouveau coronavirus poursuit sa propagation, les Etats-Unis, le pays le plus endeuillé au monde, enregistrant jeudi un nouveau record de contaminations avec plus de 68.000 cas en 24 heures, annoncés jeudi. L'Etat de Floride, centre de l'épidémie dans le pays, a également rapporté jeudi son plus grand nombre de décès en 24 heures: 156.

Les Etats-Unis sont confrontés depuis la fin juin à une très forte résurgence du virus, notamment dans le Sud et l'Ouest. Depuis une semaine, le nombre des contaminations détectées toutes les 24 heures dépasse les 60.000, environ deux fois plus qu'en avril, au plus fort du confinement.

De grandes villes américaines ont décidé que la rentrée scolaire serait largement, voire totalement en ligne, mais dans certains Etats - comme en Floride - le débat tourne au bras de fer politique.

Plus de 13,6 millions de personnes ont contracté la maladie et au moins 585.750 décès ont été recensés dans le monde, selon un bilan arrêté jeudi à 19h00 GMT. L'Italie a franchi jeudi la barre symbolique des 35.000 morts du Covid-19.

L'Amérique latine et les Caraïbes sont toujours touchées, notamment le Brésil, qui compte 76.688 morts et a franchi jeudi le cap des deux millions de contaminations, le deuxième bilan le plus élevé du monde derrière les Etats-Unis.

"Deux millions, c'est un chiffre symbolique,

parce que nous n'avons pas de tests de masse", a déclaré à l'AFP Jean Gorinchtey, infectiologue à l'Institut Emilio Ribas et à l'hôpital Albert Einstein de Sao Paulo. "Mais le chiffre réel est probablement quatre ou cinq fois plus élevé", a-t-il fait valoir.

La Colombie, pour sa part, a franchi jeudi le seuil des 6.000 morts et a connu son record quotidien de contaminations avec 8.037 nouvelles infections.

Quant à l'Asie, un responsable régional de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) a tiré la sonnette d'alarme, estimant que "le Covid-19 se propage à une vitesse alarmante en Asie du Sud, foyer d'un quart de l'humanité".

De fait, l'Inde a franchi vendredi le cap du million de cas déclarés, les autorités locales multipliant les restrictions sanitaires et reconfinements pour contenir la propagation de l'épidémie de coronavirus. Troisième nation au monde en nombre de contaminations recensées, après les Etats-Unis et le Brésil, le géant asiatique comptait vendredi 25.602 morts pour 1.003.832 cas confirmés depuis le début de la pandémie.

La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Canada ont accusé jeudi la Russie de vouloir voler des recherches sur un vaccin contre le Covid-19. Ils ont affirmé que les services de renseignement russes étaient derrière des attaques informatiques visant à s'emparer de recherches, une accusation vivement démentie par le Kremlin.

Selon l'organisme gouvernemental britannique chargé de la cybersécurité, un groupe de pirates informatiques russes s'en est pris à des organisations britanniques, canadiennes et américaines.

Face à la multiplication des contaminations, plusieurs pays d'Europe continuent de durcir les mesures sanitaires.

Ainsi, l'Allemagne a autorisé l'adoption de mesures de confinement durcies au niveau local, avec "des interdictions de sortie" dans des zones géographiques limitées en cas de pic de contamination.

Berlin redoute surtout le retour des vacanciers, en particulier de ceux revenant des plages du pourtour méditerranéen. Les images des bars à bière de l'île espagnole de Majorque, remplis d'Allemands sans masque de protection, ont suscité les remontrances de plusieurs ministres, le chef de la diplomatie fustigeant les "comportements inconscients" de certains.

En France, où des foyers de contamination sont réapparus ces derniers jours, le port du masque sera obligatoire "dès la semaine prochaine" dans tous les établissements clos recevant du public, "en particulier les commerces", a

déclaré jeudi le Premier ministre, Jean Castex.

L'Union européenne a retiré, pour sa part, jeudi le Monténégro et la Serbie de la liste des pays dont les voyageurs sont les bienvenus sur son territoire, revue tous les quinze jours.

En Espagne, les autorités surveillent plus de 120 foyers actifs, en particulier en Catalogne (nord-est), autour de la ville de Lérida, où environ 160.000 habitants ont été reconfinés mercredi.

### INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS (2<sup>ème</sup> trimestre 2020)

# ENNAKL

A U T O M O B I L E S

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 :

(En DT)

Désignation	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2020	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2019	Au 30/06/2020 (**)	Au 30/06/2019 (**)	Au 31/12/2019 (**)
Total des revenus (Hors taxes)	68 273 766	110 781 473	139 413 098	187 340 116	408 758 375
Coût d'achat des marchandises vendues	57 664 721	94 849 926	114 769 383	159 427 724	344 424 945
Charges financières (****)	1 439 335	610 144	1 882 936	1 233 650	5 362 058
Produits financiers	5 050 299	8 935 977	5 686 387	8 993 557	9 341 585
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	11 610 773	-1 094 323	11 266 519
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	150	178	150
Nombre d'agences officielles	-	-	27	25	27
Masse salariale	3 811 609	5 613 075	7 483 876	8 992 713	19 261 941
Effectif fin de période	-	-	301	329	312

#### Faits saillants

- Le chiffre d'affaires au 30/06/2020 a atteint 139,413 MD contre 187,340 MD au 30/06/2019, soit une régression de 25,58%. Cette baisse est justifiée par la répercussion de la période de confinement général imposé par les autorités tunisiennes durant la crise sanitaire. Toutefois, une reprise de l'activité a été constatée durant les mois de mai et de juin, grâce à un plan de relance efficace, qui a permis à la société d'atténuer cette baisse et de retrouver un niveau d'activité normal.
- La masse salariale au 30/06/2020 a atteint 7,483 MD contre 8,992 MD au 30/06/2019, soit une régression de 16,78%.
- Une amélioration de La trésorerie nette de la société passant de d'un solde négatif de 1,094 MD au 30/06/2019 à un excédent de la trésorerie de 11,610 MD au 30/06/2020
- La baisse des produits financiers de 36,77% est justifiée par la non-constatation des dividendes en 2020 après la décision de la banque centrale Tunisienne de suspendre la distribution des dividendes pour les banques et les établissements financiers.
- En conformité avec la loi 2019-47 du 29 mai 2019, exigeant des sociétés cotées en bourse de séparer les fonctions de Directeur Général et de Président du conseil d'administration, le conseil d'administration du 24 juin 2020, a nommé M. Abdellatif HAMAM président du conseil d'administration et il a confirmé M. Ibrahim DEBACHE en qualité de Directeur Général de la société.

(\*) Ces chiffres sont extraits d'une situation comptable audité.

(\*\*) Ces chiffres sont extraits d'une situation comptable non audité.

(\*\*\*) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

# La Suède et sa stratégie solitaire au sommet des nouveaux cas dans l'UE

La Suède, qui a attiré l'attention du monde entier avec sa stratégie moins stricte face au coronavirus, fait face désormais à un nombre quasi record de nouveaux cas de Covid-19 dans l'Union européenne. Mais les autorités assurent que l'épidémie ralentit.

Parmi les 27, le royaume nordique pointe ces deux dernières semaines à la peu enviable deuxième place des nouveaux cas par million d'habitants enregistrés, derrière le Luxembourg, selon les données compilées par l'AFP. Avec un ratio de nouvelles contagions six fois supérieur à la moyenne de l'UE, et proche du foyer européen le plus actif actuellement, dans les Balkans.

Selon les estimations officielles, près d'un Stockholmien sur cinq est actuellement porteur d'anticorps - un ratio supérieur aux autres pays même si la Suède s'est toujours défendue de chercher l'immunité collective.

Pour l'Agence de santé publique, qui a piloté la stratégie originale et controversée du pays, cette hausse des nouveaux cas résulte en grande partie d'une augmentation du nombre de tests effectués.

"Si vous augmentez le nombre de tests, vous trouverez plus de cas", a déclaré à l'AFP l'épidémiologiste Anders Wallensten, en écho à la défense très critiquée de Donald Trump aux Etats-Unis.

Mais à la différence du cas américain, la Suède a des arguments pour faire valoir qu'elle ne subit pas une envolée de l'épidémie. Primo, les décès et les hospitalisations baissent, et secundo, la proportion de cas positifs parmi les personnes testées recule également - de 12% en juin à 6% mi-juillet.

Contrairement à la plupart des pays européens, la Suède n'a jamais confiné sa population, préférant garder les écoles pour les moins de 16 ans ouvertes, ainsi que les cafés, bars et autres restaurants. Le masque, quasi invisible depuis des mois dans les rues de Stockholm, n'a été obligatoire pratiquement dans aucun lieu public.

Les autorités, qui ont interdit les rassemblements de plus de 50 personnes et les visites en maison de retraite, ont appelé à la responsabilité: distanciation physique, application stricte des ré-



gles d'hygiène, isolement en cas de symptômes. Les tests massifs n'ont commencé progressivement que début juin.

Au 31 mai, le royaume avait enregistré 39.160 cas. Au 15 juillet, ce nombre avait presque doublé pour atteindre 76.492. Dans le même temps, le nombre de décès n'a augmenté que de quelque 20%, pour atteindre 5.572, un chiffre considérablement supérieur au bilan des autres pays nordiques.

Face à cette flambée des nouveaux cas, l'Organisation mondiale de la santé avait classé fin juin le royaume nordique parmi les pays "à forte réurgence" de cas de Covid-19, des propos critiqués par les autorités suédoises.

L'épidémiologiste en chef Anders Tegnell, vi-

sage de la stratégie suédoise, avait alors parlé d'une "mauvaise interprétation complète" des données.

L'Agence de santé publique a plaidé à plusieurs reprises que cette augmentation est principalement constituée de cas légers, qui seraient auparavant passés inaperçus - les tests étant au départ réservés aux cas graves.

Pour Karin Tegmark Wisell, une autre responsable de l'Agence de santé publique, cette baisse des cas graves résulterait d'une meilleure adaptation de la société pour protéger les personnes vulnérables du virus.

"Les gens ont appris à s'identifier à la maladie, à garder leurs distances, et aussi à mieux protéger les groupes à risque", affirme-t-elle à l'AFP.

Malgré les doutes et la porte fermée de nom-

breux pays aux visiteurs suédois, la Suède continue à défendre son approche face à une crise qui s'annonce de longue haleine, soulignant que les confinements brutaux décidés ailleurs ne sont pas tenables dans la durée.

Pour Antoine Flahault, directeur de l'Institut de santé globale de l'Université de Genève, l'erreur de la Suède n'a sans doute pas été sa politique de non-confinement, mais plutôt sa lenteur à intensifier les tests.

"Ce qui est vraiment désolant pour la Suède, c'est qu'elle n'a pas combiné cette politique ambitieuse avec des tests massifs", estime-t-il, en pointant que le nombre de décès actuels en Suède reste lui aussi nettement supérieur à la moyenne européenne.

## Les inventions qui pourraient lutter contre le coronavirus en intérieur

Le monde a appris que contre le Covid-19, se laver les mains, se masquer et garder ses distances étaient les gestes les plus efficaces. Mais cela suffira-t-il à mesure que les gens reprennent les transports, retournent au travail et à l'école?

Des chercheurs abordent la question sous l'angle de l'ingénierie et des technologies pour rendre les espaces intérieurs plus sûrs, en éliminant le virus de l'air et des surfaces. Voici trois exemples.

Les scientifiques accumulent les indices sur une possible voie de transmission aérienne du coronavirus, dont on sait qu'il est capable de voyager dans l'air à bord de microgouttelettes, au-delà des deux mètres recommandés pour la distanciation physique. On ignore encore s'il reste contagieux, mais c'est une possibilité.

Des filtres appelés HEPA (à haute efficacité) existent depuis les années 1950 et sont utilisés dans les hôpitaux, les avions et les laboratoires. Ils utilisent un ventilateur pour faire passer l'air dans des filtres en matière similaire à du feutre, afin de capturer les microbes. Mais ces filtres deviennent

donc contaminés et doivent généralement être incinérés.

Une équipe de recherche au Texas Center for Superconductivity de l'Université de Houston et au Galveston National Laboratory ont mis au point un nouveau type de filtre, à base d'une mousse ultrafine composée de nickel, qui en chauffant à 200°C élimine 99,8% du coronavirus présent dans une pièce.

Le fabricant a obtenu le feu vert des autorités américaines pour la mise sur le marché du filtre, installable dans des unités de climatisation existantes ou dans des unités mobiles.

Une clé de son efficacité sera la rapidité avec laquelle le filtre peut renouveler l'air, puisque les gens infectés peuvent rester longtemps dans une même pièce.

Les lampes qui opèrent sur une partie du spectre lumineux appelé UVC sont utilisées depuis longtemps pour tuer bactéries et virus dans les hôpitaux et les usines alimentaires, mais cette lumière est nocive et cancérigène pour la peau.

Des chercheurs de Columbia à New York travaillent depuis plusieurs années sur

un nouveau type de lampe à UVC "lointains", sur une longueur d'onde spécifique de 222 nanomètres, toujours létale pour les microbes mais cette fois inoffensive pour les humains.

L'équipe, menée par David Brenner, a publié la semaine dernière une étude montrant que sa lampe tuait 99,9% des coronavirus saisonniers présents dans des gouttelettes aérosols (ces virus causent par exemple le rhume). Elle étudie en ce moment l'effet sur le coronavirus responsable du Covid-19, SARS-CoV-2.

"On a vraiment besoin de quelque chose pour les bureaux, les restaurants, les avions, les hôpitaux", dit à l'AFP David Brenner.

Une entreprise japonaise, Ushio, vend déjà des lampes à UVC lointains aux Etats-Unis, mais pas encore homologuées pour des espaces occupés.

Une autre voie de contamination possible est via des surfaces contaminées par des gouttelettes projetées par une personne infectée, par exemple une poignée de porte, une rampe ou un clavier.

Il existe des revêtements auto-désinfec-

tants depuis une dizaine d'années, surtout dans les hôpitaux.

Des chercheurs de l'Université de l'Arizona ont développé un nouveau revêtement, qu'ils estiment capable de réduire la quantité d'un coronavirus cousin du SARS-CoV-2 de 90% en 10 minutes et de 99,9% en deux heures.

Comment cela marche-t-il? Le revêtement, à base de polymères d'ammoniums quaternaires, "dénature" ou déforme les protéines du virus, et attaque ses membranes protectrices. Le revêtement se présente sous la forme d'une substance incolore aspergée sur une surface, et l'application doit être renouvelée tous les trois ou quatre mois.

"Cela ne remplacera pas le nettoyage régulier et la désinfection, mais cela couvre entre les nettoyages réguliers", dit à l'AFP Charles Gerba, le microbiologiste qui a mené l'étude.

Toutefois, aux Etats-Unis, les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) ont récemment estimé que les objets contaminés étaient probablement une voie mineure de transmission.

# Nouveau record de contaminations en Algérie



**L'**Algérie a enregistré jeudi un nouveau record de contaminations au Covid-19, avec 585 nouveaux cas recensés au cours des dernières 24 heures, a annoncé le ministère de la Santé.

Cela porte le bilan total à 21.355 cas, dont 1.052 décès, a précisé Djamel Fourar, porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, lors de sa conférence de presse quotidienne. Ce comité est sous la supervision du ministère de la Santé.

Il s'agit de la plus forte hausse en une journée depuis l'annonce du premier cas fin février en Algérie.

Le pays a battu ces derniers jours plusieurs records quotidiens de cas signalés (+554 mercredi).

L'Algérie a amorcé son déconfinement le 7 juin dans le cadre d'une feuille de route présentée comme "progressive" et "flexible".

La seconde phase du plan de déconfinement a débuté le 14 juin, avec une reprise limitée des transports urbains et une levée totale du confinement dans 19 des 48 wilayas, ou préfectures, du pays.

Mais face à la recrudescence des contaminations, le gouvernement a décidé jeudi de reconduire le confinement partiel en place dans les 29 autres, dont celle d'Alger.

Cette augmentation est due, selon les autorités, au "relâchement" de la population et au "non-respect" des règles de prévention et de protection.

Les principaux foyers de la pandémie sont les wilayas d'Alger, Blida, près de la capitale, qui fut l'épicentre de la pandémie en Algérie à ses débuts, et Sétif, où les autorités ont ordonné le 7 juillet un reconfinement dans 18 communes, avec un allongement du couvre-feu, désormais en vigueur de 13 heures à 5 heures.

## Possible surestimation du nombre de morts en Angleterre

**E**t si le bilan britannique du Covid-19 était moins élevé qu'il n'y paraît ? Le gouvernement britannique a demandé vendredi un "examen urgent" de la manière dont sont comptabilisés les morts du coronavirus, après la publication d'une étude suggérant une possible surévaluation.

Avec 45.000 morts, le Royaume-Uni est le pays le plus durement touché en Europe par le nouveau coronavirus, et la gestion de la crise par le gouvernement conservateur de Boris Johnson est vertement critiquée.

Le lièvre a été levé par l'université d'Oxford, dans une étude intitulée "Pourquoi personne ne peut jamais guérir du Covid-19 en Angleterre - une anomalie statistique".

Selon la méthode utilisée par les autorités sanitaires anglaises (Public Health England - PHE), "un patient qui a été testé positif, mais a été soigné avec succès et a pu quitter l'hôpital, sera compté comme mort du Covid-19 même s'il a eu une attaque cardiaque ou s'est fait écraser par un bus trois mois plus tard".

"Le ministre de la Santé, Matt Hancock, a demandé à Public Health England de procéder à un examen urgent de la manière avec laquelle les statistiques des décès sont rapportées, afin d'apporter plus de clarté sur le nombre de décès liés au Covid-19", a annoncé le ministère dans un communiqué.

Quand un patient meurt, le registre central du NHS, le service public de santé britannique, est averti. La liste de tous les cas confirmés est passée en revue chaque jour pour vérifier si des patients sont morts.

"PHE ne semble pas tenir compte de la date du résultat du test Covid-19, ni du fait que la personne ait été soignée avec succès et soit sortie de l'hôpital. Toute personne qui a été testée positive au Covid-19 mais qui est décédée par la suite, qu'elle qu'en soit la cause, est incluse dans les chiffres des décès Covid-19 de PHE", souligne l'étude.

Elle souligne qu'il est temps de "réparer cette erreur statistique qui conduit à une sur-exagération des décès associés au Covid-19" et propose de retenir les décès hors milieu hospitalier qui surviendraient dans les 21 jours d'un test positif.

Les auteurs de la publication soulignent néanmoins qu'elle n'a pas fait l'objet d'une évaluation par un comité de lecture.

## En Argentine, un masque chirurgical entre les mères et leurs nouveau-nés

**E**lle a beau être saine, durant les deux premiers mois, Adriana Beramendi n'a jamais pris ses quadruplés dans les bras sans un masque chirurgical. Ces prématurés vont pouvoir quitter leur maternité de Buenos Aires, au moment où la barre des 2.000 morts liés au coronavirus vient d'être franchie en Argentine.

Si elle est désormais rassurée par la bonne évolution des nouveau-nés, elle regrette amèrement que leur père, coïncé en Bolivie d'où il est originaire par la fermeture des frontières, ne les connaisse pas encore.

"Je comprends qu'il y a la pandémie, mais on doit aussi me comprendre. Je demande à ce qu'on lui remette un permis pour qu'il vienne m'aider. Voilà cinq mois que je ne le vois pas. Les bébés ont déjà deux mois et il n'a pas encore pu les rencontrer, les toucher", explique cette femme de 24 ans qui a accouché dans la maternité Ramon Sarda.

En quelques jours, cet établissement a dû s'adapter à la nouvelle réalité sanitaire: des pro-

tocoles à la formation du personnel médical, en passant par la distribution et la protection des espaces, tout a été revu.

"Nous n'avons jamais soigné de cette manière. On a tous des masques, des lunettes, des charlottes, des bottes, des gants et des blouses", confie Eduardo Valenti, directeur médical de cette maternité.

L'établissement a reçu six mère positives au Covid-19 et deux avec une suspicion, qui peuvent choisir si elles restent isolées avec leur bébé ou si on les sépare.

"La première patiente positive que nous avons eue n'a pas voulu rester avec son bébé car elle avait peur de lui transmettre le virus. Il y a beaucoup d'incertitude qui, chez certaines patientes, est devenue de l'anxiété, voire de l'angoisse", explique le médecin.

Cette peur a des conséquences sur la décision d'allaiter ainsi que sur les vaccins que de nombreuses mères préfèrent reporter pour éviter de fréquenter des centres de santé.

L'hôpital pédiatrique Garrahan, une réfé-

rence en Argentine, a récemment lancé un appel à respecter le calendrier de vaccination.

Manuela est née en pleine quarantaine, le 29 avril, dans une clinique privée de Buenos Aires. "C'est la première fille, petite-fille et nièce (de la famille), mais son père et moi sommes les seuls à la connaître. Après le moment magique de la naissance, ça me semble très difficile de ne pas pouvoir partager cela" avec mes proches, confie sa mère Ana Clara Pedotti.

Pour cette femme de 35 ans, le confinement a commencé le 9 mars, soit 11 jours avant la décision du gouvernement argentin. "Les informations n'ont pas aidé. Il y avait des gens à mon travail revenant d'Europe et la recommandation du médecin a été de rester à la maison", explique-t-elle.

La partie la plus difficile a été la fin de la grossesse. Aux deux derniers contrôles, Ana Clara a dû s'y rendre seule. "Cela m'a angoissé, mais j'ai compris. J'avais très peur que mon mari ne puisse pas m'accompagner pour l'ac-

couchement. Jusqu'à la naissance de Manuela, j'étais très tendue", poursuit-elle.

Finalement, la petite fille est née par césarienne et son père, le visage masqué, à l'image de la mère, était bien présent. Puis, tous les trois sont restés enfermés dans une chambre, sans pouvoir sortir se promener dans le couloir. Dans ce contexte de pandémie, ce sont des "enfants qui, au cours de leur première année, ont eu l'affection de leurs parents, mais qui avaient aussi très peur de leur faire du mal. Cela a créé une relation plus anxieuse", juge le psychanalyste Luciano Lutereau, spécialiste de l'enfance.

"En général, la première année de vie est accompagnée de la peur qu'il arrive quelque chose au bébé. Mais dans ce contexte, la crainte des parents d'être ceux qui vont lui faire du mal augmente", détaille-t-il.

En outre, le confinement prive les parents d'un "réseau de soutien très important que sont les visites de la famille et des amis", souligne le psychanalyste.

## Un foyer de nouveau coronavirus découvert au Xinjiang

La Chine a fait état vendredi d'au moins cinq nouveaux cas de Covid-19 au Xinjiang, vaste région du nord-ouest du pays où vit notamment la minorité musulmane ouïghoure, faisant craindre un rebond des contaminations.

La Chine, premier pays touché par le virus fin 2019, est depuis parvenue à freiner considérablement la contagion, tombée ces dernières semaines à une poignée de nouveaux cas chaque jour.

Le Xinjiang, longtemps frappé par des attentats, est un immense territoire semi-désertique limitrophe de l'Asie centrale, où vivent 25 millions de personnes. Un peu moins de la moitié sont issus de la minorité des Ouïghours, principa-

lement musulmans et parlant une langue apparentée au turc.

Au moins cinq nouveaux cas de nouveau coronavirus ont été découverts à Urumqi, la capitale régionale, ont indiqué les autorités locales. La première infection a été détectée mercredi.

Résultat, la métropole de 3,5 millions d'habitants a fait fermer son métro, tandis que les liaisons aériennes ont été drastiquement réduites vendredi.

Certains habitants ont affirmé sur le réseau social Weibo que plusieurs quartiers résidentiels avaient été placés à l'isolement. Les médias officiels assuraient que les supermarchés disposaient de stocks suffisants de nourriture -- comme pour décourager des achats de panique.

Washington, ainsi que des experts et des organisations de défense des droits de l'Homme, accusent Pékin d'avoir fait interner au Xinjiang dans des camps jusqu'à un million de musulmans, principalement d'ethnie ouïghoure, au nom de la lutte antiterroriste.

La Chine dément ce chiffre et affirme que ces personnes sont emmenées dans des centres de formation professionnelle, destinés à les aider à trouver un emploi afin de les éloigner de la tentation de l'extrémisme.

Au début de l'épidémie, qui a largement épargné le Xinjiang d'après les chiffres officiels, des organisations pro-ouïghoures s'étaient inquiétées des conséquences possibles d'une contagion dans ces centres.

## Dans un petit hôpital texan, les urgences sous pression du Covid-19



Les lits se multiplient le long des couloirs des urgences d'un petit hôpital texan, où l'augmentation galopante des cas de coronavirus menace de submerger le personnel soignant.

Les urgences du Oakbend Medical Center, dans la région de Houston, sont habituellement garanties "sans attente". Mais face à l'afflux des malades du Covid-19, le personnel médical a dû redoubler d'ingéniosité pour prendre en charge tous les patients malgré une capacité limitée de 16 lits.

La ville du sud-est du Texas est devenue ces dernières semaines un nouveau foyer de contamination, participant à une impressionnante résurgence du virus dans de nombreux Etats américains.

"Nous devons malheureusement garder certains patients 24h ou 48h dans le service (...) avant qu'un lit ne se libère", regrette Bill Hamlyn, directeur des urgences.

Cheveux protégés par une charlotte, visage couvert par deux masques superposés et parfois une visière en plastique, le personnel s'active pour donner de premiers soins aux nouveaux venus attendant dans les couloirs.

Près d'un lit placé contre un mur, une lampe aux rayons ultraviolets stérilise l'air de la pièce en aspirant environ 115 mètres cube d'air par minute.

Vêtu d'une blouse bleue de protection nouée à la taille, un infirmier enfle une deuxième paire de gants avant de sortir un patient de la "salle d'attente Covid", dont la porte est matérialisée par une bâche blanche scellée par des fermetures éclair.

Dans cette zone séparée du reste des urgences pour minimiser les risques de contamination des autres malades, les patients atteints du Covid-19 attendent qu'on leur attribue un lit.

Mercredi, quatre des 16 lits des urgences du centre médical Oakbend, situés au rez-de-chaussée du bâtiment, étaient des "malades Covid".

Pour libérer des places, l'hôpital a notamment mis au point un service d'oxygène à domicile pour les patients dont l'état est stable mais qui requièrent de l'oxygène.

L'accompagnement se fait aussi quotidiennement par vidéoconférence avec un "partenaire Covid" qui prend des nouvelles du malade. "C'est l'une des façons dont nous essayons de garder les patients hors de l'hôpital et de maximiser notre espace",

détaille Bill Hamlyn.

Les personnes atteintes du virus sont "bien plus jeunes" depuis le week-end férié de Memorial Day fin mai, assure la coordinatrice des urgences Donna Jameson.

Sur plus de 26.000 patients dont les cas ont été analysés par les autorités sanitaires du Texas, près de 5.000 avaient entre 20 et 29 ans.

A l'étage, la petite unité de soins intensifs comptait mercredi cinq patients positifs au coronavirus sur les douze occupants.

Sous sa blouse bleue et sa charlotte rouge, Niticia Mpanga, spécialisée dans le traitement des maladies respiratoires, évoque des patients plus nombreux qu'avant à être hospitalisés avec "une détresse respiratoire sévère", nécessitant un respirateur.

Depuis le 1er juillet, le nombre de cas détectés de coronavirus au Texas a augmenté d'environ 70%.

Il faudrait confiner la métropole de Houston "au moins dix jours", estime un médecin urgentiste qui souhaite conserver l'anonymat. "Cela donnerait à certains des malades le temps de se rétablir et de rentrer chez eux."

Selon lui, le Texas a besoin "d'un meilleur leadership politique".

L'agglomération de Houston compte plus de 6,5 millions d'habitants et les autorités sanitaires ont fait état mercredi de seulement 79 lits disponibles en unité de soins intensifs.

Le Texas est l'un des premiers Etats américains à avoir rouvert son économie. Dès le 1er mai, les restaurants et commerces de Houston, la quatrième ville des Etats-Unis, avaient ainsi pu rouvrir à capacité réduite, suivis par les bars et salons de soins esthétiques, comme dans le reste de l'Etat.

Mais quelques semaines plus tard, le gouverneur républicain du Texas, Greg Abbott, a dû réfermer les bars et il a récemment ordonné le port du masque obligatoire dans les lieux publics.

"Si tout le monde adopte la pratique du port du masque pendant les quatre prochaines semaines, nous pourrions maîtriser le Covid-19", a déclaré Greg Abbott à une chaîne de télévision locale mercredi soir.

Au moins 2.884 patients atteints du virus sont actuellement hospitalisés dans la région de Houston, selon les derniers chiffres des autorités sanitaires texanes.

Jorge Hernando Pedraza, secrétaire général de la Communauté andine des Nations

## *Le statut de membre observateur permettra au Maroc de consolider ses relations avec la CAN*

# Entretien

Le Maroc a obtenu le statut de membre observateur auprès de la Communauté andine des Nations (CAN), lors de la 20<sup>e</sup> réunion du Conseil présidentiel andin, tenue récemment dans la capitale colombienne, Bogotá, renforçant ainsi sa position en tant qu'interlocuteur privilégié de l'Amérique du Sud et partenaire fiable dans un contexte international qui se caractérise par l'interdépendance économique et l'interaction culturelle. Dans cette interview, le secrétaire général de la CAN, Jorge Hernando Pedraza, répond à cinq questions de la MAP sur les perspectives de coopération entre le Royaume et ce bloc régional, basé à Lima, au Pérou.



**L**e Maroc a obtenu le statut de membre observateur auprès de la Communauté andine des Nations, lors de la 20<sup>e</sup> réunion du Conseil présidentiel andin, qui s'est tenue récemment à Bogotá. Quelle est votre vision des relations entre ce bloc régional et le Maroc ?

Les pays membres de la CAN, la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Pérou, ont approuvé la résolution n° 862 accordant le statut de membre observateur au Royaume du Maroc au sein de ce groupement régional. L'adoption de cette décision contribuera à la consolidation des relations entre les deux parties et à la promotion des échanges commerciaux entre la CAN et le Royaume du Maroc ainsi qu'à l'intensification de la coopération, en particulier dans les circonstances actuelles où le monde et notre région ont besoin de plus d'intégration et d'action commune.

Nous signalons à ce propos que conformément à l'article 4 de la résolution 741, les organes et institutions de ce bloc régional sont appelés à promouvoir la mise en œuvre de programmes et de mesures conjoints avec les pays bénéficiant d'un statut d'observateur conformément aux principes qui incitent à davantage de dialogue et de coopération avec les pays ayant obtenu un tel statut. Et c'est pour cela que le Secrétariat général de la CAN envisage d'aller de

l'avant pour élaborer une feuille de route en coordination avec le Royaume du Maroc au sujet de son rôle en tant qu'observateur dans ses relations avec cet ensemble régional.

**Le Maroc, grâce à sa situation géographique, est une porte vers l'Afrique et le monde arabe. Quels sont les mesures et les principes d'orientation de votre administration pour renforcer la coopération entre le Royaume et les pays de la CAN ?**

Les thèmes que le Secrétariat général de la CAN proposera aux pays membres du bloc régional pour inclusion dans la feuille de route concernent trois axes :

- L'approfondissement des relations commerciales entre la CAN et le Maroc: il existe une complémentarité entre les deux parties au niveau des échanges commerciaux, en particulier dans les secteurs de l'industrie alimentaire, de l'industrie manufacturière et du textile, qui peut être encore renforcée par la conclusion d'un accord de libre-échange.

- La promotion des échanges commerciaux : la CAN s'efforcera de donner la priorité à une présence active du Maroc dans les foires commerciales, ainsi que dans les rencontres d'affaires et de commerce électronique.

- La coopération : avec la présence d'un comité de suivi permanent de la mise en œuvre de la coopération Sud-Sud, l'accès des

pays de la CAN au marché africain revêt une importance extrême.

**Le volume des échanges n'est pas à la hauteur des aspirations. Que faut-il faire pour surmonter cette situation ?**

Nous pensons que le modèle de coopération qui peut être établi avec le Maroc dans le cadre de la coopération Sud-Sud permettra une meilleure compréhension des intérêts mutuels ainsi que l'accès du Royaume à la région andine et des pays de ce bloc régional au marché africain, en tant que première étape dans le processus de la relation qui bénéficiera aux deux parties à moyen terme.

Comme je l'ai dit, la décision d'accorder au Maroc le statut de membre observateur contribuera à stimuler et à augmenter le volume des échanges commerciaux entre la CAN et le Royaume et à créer une plus grande convergence entre les secteurs productif et commercial des deux parties.

**Comment évaluez-vous les mesures prises par le Maroc pour lutter contre la pandémie de coronavirus ?**

Depuis le début de l'urgence, le Secrétariat de la CAN procède à un suivi détaillé de l'évolution des infections et des décès liés au virus dans les cinq continents.

A cet égard, nous apprécions les mesures prises par le Maroc dans le domaine de la santé (modernisation des infrastructures médicales, ob-

tenation de tests de dépistage, production et exportation de masques et de matériel médical et fabrication d'équipements pour le diagnostic du virus), et dans le domaine social (fourniture d'aides financières aux travailleurs, octroi de prêts sans intérêt et lancement d'une plateforme d'enseignement à distance), ainsi que celles prises au niveau du secteur de l'innovation et de la technologie et la réouverture de l'économie.

Nous rendons également hommage à l'implication du Maroc dans l'initiative mondiale "Coronavirus Global Response" et à sa solidarité à travers l'octroi d'une aide médicale à plusieurs pays africains pour lutter contre l'épidémie du coronavirus.

**Le contexte actuel se caractérise par la propagation du nouveau coronavirus. Les pays de la CAN sont-ils prêts à faire face au nouveau scénario post-épidémique mondial ?**

La CAN est bien préparée et capable d'œuvrer, avec les pays de la région, pour soutenir et relancer les secteurs productifs, revitaliser l'économie et promouvoir la stabilité sociale. Pour faire face au scénario actuel de la pandémie, le groupe, qui œuvre depuis 51 ans pour la prospérité de 111 millions de personnes, a développé une stratégie de lutte contre le nouveau coronavirus, lancée depuis la déclaration de l'urgence sanitaire.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ARTICLE PREMIER	ÉVITE	TORPEUR	PETIT CUBE	TOUR	CARDIN- AUX	PRONOM LIQUIDE	LOUPE
	BLONDE ANGLAISE		ROMAN POLICIER LOUPIOT				
BANDE- DESSINEE ROND			GRISBI			EN BAS SONGEA- IENT	
	LIE CHOISI		LETTRES DE JEAN		PINGRE		
ANNONCE UNE SUITE VOYELLES		UNE BONNE ADRESSE					
COLLE FORTE	UNIT ARTICLE		FORME D'ÊTRE EXTRAIT		DONNE LE JOUR	LETTRES DE PAGNOL	FIN D'ANNEE
		PARTIE DU CORPS PIERRE FINE		DICTON			
ANNONCE UNE SUITE		LETTRES DE TZIGANE NUÉ		NABOTE			
	COMPTE POUR DU BEURRE						RÉCUSER VENTILÉ
				À L'ENVERS: BERGE			
ESPIONS LIGNE BRISÉE	COLLÉE DE LAVE À LA MODE		AHURIE				
				PARTIE DE PLAISIR		FIN DE VERBE	
VENUE AU MONDE			LE TEMPS DU PALIND. ROME			BIEN MODESTE	

Solution mots flechés d'hier

COMPTE SOUVENT SUR NOUS	IMPRES- SION	SARCAS- TIQUE	GRECQUE TRIANGLE	P	GUERRIER D'OPONAS	SIÈGE DE TYPHOÏDE	M	NOTE SONDE EN MÉRIQUE	QUALITÉ EN DIRECT	F	SPECTAC- LE
STATISTICIEN											
À CET ENDROIT	ICI	EN ARRIÈRE	AR	DIFFICILE	ARDU						
PARTIE DU CORPS	REGIMENT	EN TROMBE	OM	MISÉRA- BLE DÉFAUT	HERE						
ÉVITE PARTIE DE RUGBY	GB	EXQUIS ÉTOUFFÉ	SUA	V	AR						
NEES	LETTRÉS DE TCHEROV	R	MORCEAU DE FRUIT	IT	TO						
VENUE AU MONDE	LAVABO	ENLEVA- LAMBINE	OTA	DÉMONS- TRATIF ÉCHEN SAUVAGE	CECI	SAUCIS- SONNÉE					
CLARIFIÉ	ELUCIDER				ON						
NUDISTE	VER	TEMPS VARIABLE	ROSESSIF	I	MORCEAU DE PIERRE	LETTRES DE RENVOI	RNO				
RÉPARA- TION	INDEMNITE										
NET	A FAIT BAVER PLUS D'UN	RAGE				COLÈRE	IRE				
TRANCHE GUIDE À CHEVAL	RENE	FLEUR D'AFRIQUE					ORANGE				

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâidi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Respon-  
sable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Abdelmouein Warrach**  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Laâyoune)  
Abdelali khallad  
(Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3ème Etage -  
Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

**Site web:**  
[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**2017**  
[www.ojd.ma](http://www.ojd.ma)

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

**Révision**

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3			■					■		
4						■				
5					■					
6		■					■			■
7				■				■		
8										
9							■			
10						■				

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Précédente
- 2- Décéder - Sous le soc
- 3- Deux fois savant - Elliptique - Règle
- 4- Sec - Etat d'Europe
- 5- Vigueur - Installé
- 6- Vrai - Eau russe
- 7- Salut romain - Pas lerc'h - L'Union
- 8- Logés
- 9- Embourbé - Précis
- 10- Royaume d'Asie - Pari

**VERTICALEMENT**

- 1- Corps représentatifs
- 2- Sombre - Arrivé
- 3- Caché - Ebrîété
- 4- Usée - Héros de Corneille (Le ...)
- 5- Berge - Lu lettre à lettre
- 6- Courroux - Poinçon de cordonnier
- 7- Possessif - Du, dans un sens
- 8- Coutumes - Egalité - Plat
- 9- Rémunérées
- 10- Lames - Intente

## Grilles de sudoku

**Facile**

4	6	2		9	8	5		
					5	2		4
3		8						9
				7	9		6	1
		7	5		6	3		
6	9		3	1				
8						7		3
7		5	2					
		9	4	6		1	5	8

**Moyen**

				3		2	8	
	8	4					7	9
				5	7			4
	4			2		7	5	1
		1				8		
3	2	8		5			9	
4			9		6			
1	7					9	6	
	6	9		1				

**Difficile**

			4			9	8	
			2	5	8		7	
								3
	3					6	7	
2			6				1	
9	4					2		
3								
	2		9	1	4			
4	8			5				

**Expert**

	5					1	8	
		7	2					
6			1					
4			8			9		
2	9		6			7	8	
	8			3			6	
					9			4
					8	5		
	7	6					3	

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	V	O	L	U	M	I	N	E	U	X
2	U	S	E	R	■	C	O	P	T	E
3	L	I	E	G	E	■	T	U	E	R
4	N	E	■	E	V	I	E	R	■	X
5	E	R	I	N	E	S	■	E	R	E
6	R	■	O	T	I	E	Z	■	E	S
7	A	R	S	■	L	■	E	M	U	■
8	I	E	■	E	L	U	R	E	N	T
9	R	E	M	U	E	■	O	U	I	E
10	E	L	I	T	E	S	■	T	S	E

**Facile**

9	5	6	8	2	4	3	1	7
2	4	1	6	7	3	8	5	9
7	8	3	9	5	1	2	6	4
5	6	8	3	9	2	7	4	1
4	9	2	1	8	7	6	3	5
3	1	7	4	6	5	9	8	2
1	2	5	7	3	8	4	9	6
6	3	4	2	1	9	5	7	8
8	7	9	5	4	6	1	2	3

**Moyen**

1	8	2	5	7	4	9	3	6
5	7	6	9	1	3	2	4	8
4	9	3	2	6	8	7	1	5
3	1	7	6	4	2	5	8	9
9	2	5	8	3	7	4	6	1
8	6	4	1	5	9	3	7	2
6	4	1	3	2	5	8	9	7
7	5	9	4	8	1	6	2	3
2	3	8	7	9	6	1	5	4

**Difficile**

5	8	7	1	4	2	3	9	6
2	9	6	3	8	7	4	5	1
4	1	3	6	5	9	2	8	7
7	6	5	4	2	3	9	1	8
1	2	4	7	9	8	5	6	3
9	3	8	5	1	6	7	2	4
6	4	9	8	3	5	1	7	2
3	7	2	9	6	1	8	4	5
8	5	1	2	7	4	6	3	9

**Expert**

1	2	6	7	9	4	5	8	3
8	7	9	5	3	1	4	2	6
3	4	5	6	2	8	1	9	7
2	9	7	3	1	6	8	4	5
5	8	3	4	7	2	6	1	9
4	6	1	9	8	5	3	7	2
7	3	4	1	5	9	2	6	8
6	5	2	8	4	7	9	3	1
9	1	8	2	6	3	7	5	4

Une nouvelle unité industrielle de textile de haute technologie verra le jour à Casablanca

Une nouvelle unité industrielle de textile de haute technologie verra bientôt le jour à Casablanca et ce, en vertu d'une convention signée, jeudi, par le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, et la directrice générale de la société Omega Textile Maroc, Song Linghui.

Nécessitant un investissement de 80 millions de dirhams (MDH), cette unité fabriquera pour le marché local et l'export d'articles de bonneterie, chaussettes et lingerie par l'utilisation de nouvelles techniques et machines de pointe - technologie 4.0, indique le ministère dans un communiqué.

Ce projet est porté par Omega Textile Maroc, rapporte la MAP. Il permettra de générer 200 emplois directs et 450 autres indirects en terme, ainsi qu'un chiffre d'affaires estimé à près de 75 MDH, précise la même source.

Cité dans le communiqué, M. Elalamy a souligné l'importance de cet investissement attestant de la confiance que portent les investisseurs internationaux au Maroc en tant que plateforme de production et d'exportation et en la capacité de l'industrie textile nationale de se positionner en cette période post-coronavirus.

Cette unité contribuera à dynamiser la filière marocaine de la maille et à développer la valeur ajoutée des produits dérivés autour des deux écosystèmes de la maille et de la distribution des marques à l'échelle nationale et internationale, notamment africaine.

Omega Textile Maroc est une société marocaine à capital 100% chinois spécialisée dans la confection des chaussettes et des articles de lingerie (collants, bas, mi-bas, t-shirts, maillots de corps et autres articles similaires). Elle est installée dans la zone industrielle de Settat et emploie actuellement 170 personnes. Sa production est totalement orientée vers le marché local.

## Diminution de la disponibilité du financement du commerce mondial



Les écarts entre l'offre et la demande de financement du commerce pourraient sérieusement entraver la capacité du commerce de soutenir la reprise économique de l'après Covid-19, ont prévenu l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Chambre de commerce internationale (ICC) et le B-20 saoudien.

Dans une déclaration conjointe invitant à l'action, rendue publique récemment, l'OMC, l'ICC et le B-20 saoudien ont déclaré craindre une diminution de la disponibilité du financement du commerce.

Le financement du commerce étant un élément essentiel pour relancer la croissance mondiale des importations et des exportations, ils ont exhorté ainsi les acteurs des secteurs privé et public à travailler ensemble pour combler ces écarts.

La déclaration conjointe souligne que des interventions opportunes sont essentielles pour faire en sorte que les MPME, en particulier, continuent d'avoir accès au financement du commerce pour faire face à la crise actuelle.

« Etant donné que le besoin de financement du commerce est estimé entre 2000 et 5000 milliards d'USD, il sera difficile de répondre à cette demande et de combler le déficit », ont-ils souligné dans leur déclaration.

La situation est tellement préoccupante que d'aucuns s'inquiètent vivement que l'écart croissant entre la demande et l'offre n'affecte particulièrement les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et les entreprises des pays en développement. Si rien n'est fait, cela aura d'importantes répercussions sur l'emploi et les revenus.

« Si nous ne remédions pas au déficit de financement du commerce, nous compromettrons sérieusement les efforts en cours pour donner au commerce l'impulsion dont il a besoin pour

contribuer à la reprise économique mondiale », a estimé le directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo.

Félicitant la volonté du secteur privé de travailler de concert avec le secteur public pour combler les lacunes, il a déclaré : « Cette initiative complète celle récente de l'OMC, en collaboration avec les banques multilatérales de développement, visant à souligner l'importance qu'il y a à soutenir le financement du commerce dans le contexte des crises sanitaires et économiques en cours ».

A ce propos, rappelons la récente promesse conjointe des dirigeants de l'OMC et de six banques multilatérales de développement de surveiller et de combler les lacunes en matière de financement du commerce, en particulier pour les pays en développement et les petites entreprises.

A noter que la déclaration conjointe souligne que des interventions opportunes sont essentielles pour faire en sorte que les MPME, en particulier, continuent d'avoir accès au financement du commerce pour faire face à la crise actuelle, indique-t-on dans un communiqué.

« Le rétablissement du commerce transfrontalier sera sans aucun doute essentiel pour stimuler une reprise économique mon-

diale dans le sillage de la pandémie de Covid-19 », peut-on lire dans cette déclaration signalant qu'un retour à une croissance tirée par le commerce dépendra de la création de conditions permettant aux entreprises d'importer, d'exporter et de desservir les marchés internationaux.

En plus d'appeler à un échange de vues sur la manière dont les autorités réglementaires pouvaient aider à alléger les contraintes pesant sur la fourniture de financement du commerce, la déclaration propose également « un partage accru des risques pour soutenir le financement du commerce et l'extension des programmes des banques de développement afin d'atténuer les risques », indique la même source.

La disponibilité de financements commerciaux constitue un élément essentiel d'un environnement commercial propice. « Globalement, une part importante des échanges est financée par une forme de crédit, de garantie ou d'assurance », rappellent l'OMC, l'ICC et le Be-20 saoudien.

« Ce qui signifie que la plupart des entreprises auront besoin de crédits commerciaux rentables pour soutenir la reprise des importations et des exportations », ont-ils estimé.

Alain Bouthy

“  
Les secteurs privé et public appelés à travailler ensemble pour combler les écarts entre l'offre et la demande

## La CIMR annonce le paiement anticipé des pensions du mois de juillet

La Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite (CIMR) annonce à ses allocataires qu'elle procédera à l'occasion de l'Aïd Al Adha au paiement des pensions du mois de juillet à compter du 23 juillet au lieu du 1er août.

C'est dans un esprit de solidarité que la CIMR a décidé d'avancer exceptionnellement le versement des pensions du mois de juillet à l'ensemble de ses allocataires, indique la Caisse dans un communiqué, soulignant que cette mesure prise à l'occasion de l'Aïd Al Adha permettra à ses allocataires et leurs

familles de passer la fête du sacrifice dans de bonnes conditions.

Par cette occasion, la CIMR présente ses meilleurs vœux de santé et prospérité à l'ensemble de ses allocataires, adhérents, affiliés et partenaires, ajoute-t-on.

En 2019, la CIMR comptait 6.800 entreprises adhérentes, 699.606 affiliés actifs cotisants et ayants droit et 180.621 allocataires. Le montant total des contributions retraite de la CIMR s'élevait à 7.901 millions de dirhams et le total des pensions servies était de 4.438 millions de dirhams.

## Création à Athènes de la Chambre greco-marocaine du commerce et du développement des affaires

La Chambre greco-marocaine du commerce et du développement des affaires, qui vient d'être créée est une plateforme portée conjointement par les entreprises des deux pays afin de dynamiser davantage les échanges commerciaux, indique mercredi l'ambassade du Maroc en Grèce.

La Chambre aura notamment pour mission de dynamiser davantage les échanges commerciaux accroître les relations économiques bilatérales et d'offrir plusieurs services aux entreprises dont l'accès à un large éventail de contacts pertinents et à l'information actualisée sur l'investissement et le commerce dans les deux pays, souligne l'ambassade dans un communiqué.

La Chambre greco-marocaine du commerce et du développement des affaires aura également pour rôle d'être un point de référence pour les missions commerciales marocaines en Grèce et les entreprises

grecques au Maroc, note la même source. La Chambre greco-marocaine de coopération entrepreneuriale, fondée et présidée par Mme Rubina Markopoulou, aura la prérogative de collaborer avec des organisations similaires et homologues au Maroc et en Grèce et offrira par ailleurs des opportunités de réseautage et de rencontres B2B bénéficiant aux acteurs économiques des deux pays, à la faveur du partenariat stratégique unissant le Maroc et l'Union européenne, relève la même source.

La création de cette Chambre à l'initiative de l'ambassade du Maroc en Grèce, intervient au terme d'un processus de plus d'un an qui a été couronné par l'inscription au Registre général grec du commerce, indique le communiqué, notant que cette initiative a été concrétisée malgré les difficultés liées au contexte de la pandémie de Covid-19

# RAM entame son programme de vols spéciaux de et vers le Maroc

Royal Air Maroc (RAM) a entamé, mercredi, son programme de vols spéciaux de et vers le Maroc, après son adaptation aux conditions imposées par le gouvernement dans le cadre de l'autorisation du voyage aérien et maritime entre le Royaume et le reste du monde selon des conditions précises.

Le premier vol a été lancé depuis l'aéroport Mohammed V de Casablanca à destination de l'aéroport Charles de Gaulle à Paris, avec à bord des membres de la communauté marocaine résidant à l'étran-

ger, des étrangers résidant au Maroc ou des touristes étrangers qui étaient bloqués sur le territoire national, ainsi que des étudiants marocains inscrits dans des universités étrangères et des citoyens qui devaient se rendre à l'étranger pour se faire soigner, sur autorisation exceptionnelle.

Dans des déclarations recueillies par la MAP, de nombreux voyageurs se sont félicités de cette initiative, "une délivrance" pour eux qui intervient après une longue attente et leur permet de pouvoir enfin rentrer dans leurs pays de résidence et de rejoindre leur travail, après avoir été contraints de passer au Maroc toute la période du confinement sanitaire dû à la pandémie du coronavirus. A cet égard, le directeur des opérations Sol à la RAM, Abdelaziz Rayes, a indiqué que le pont aérien lancé par la compagnie nationale et qui relie le Maroc à plusieurs pays, vise à permettre aux membres de la communauté marocaine établie à l'étranger de rentrer au pays pour passer les vacances annuelles parmi les leurs. Tous les employés de la compagnie sont fortement mobilisés pour que cette opération puisse se dérouler dans les meilleures

conditions, en coordination avec les autorités aéroportuaires concernées aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, a-t-il assuré, rappelant l'application rigoureuse des mesures préventives pour lutter contre la propagation de la pandémie du Covid-19. Pour sa part, le directeur de l'aéroport Mohammed V, Abdelhak Mazour, a affirmé que 25 vols aller-retour ont jusqu'à présent été programmés, desservant notamment des destinations européennes, maghrébines et africaines.

L'aéroport Mohammed V a initié tôt une série de mesures préventives contre le coronavirus, conformes à celles recommandées par le ministère de la Santé et l'Organisation de l'aviation civile, notamment le port obligatoire du masque et la distanciation physique, a-t-il rappelé.

M. Mazour a précisé, en outre, que l'aéroport Mohammed V n'a pas totalement fermé durant la période du confinement sanitaire et qu'il est resté ouvert pour les vols cargo et pour les vols destinés à l'évacuation des étrangers restés bloqués au Maroc.

Le programme des vols exceptionnels lancé par la RAM, élaboré en parfaite coordination avec les



autorités marocaines concernées, concerne un nombre limité de destinations, composé en partie de routes déjà desservies par la compagnie nationale.

La RAM insiste à cet effet que le port du masque est obligatoire sur l'ensemble de ses vols et que seuls les sacs à main et les sacs pour enfants et pour ordinateurs sont autorisés à bord comme bagages cabine.

Par ailleurs, et en application des recommandations des pouvoirs publics et des normes inter-

nationales, Royal Air Maroc a indiqué avoir mis en place des mesures de sécurité sanitaire afin de garantir la santé et la sécurité de ses clients et de son personnel et que ses services procèdent, à cet égard, à la désinfection régulière des avions.

De même, les mesures de sécurité sanitaire sont extrêmement respectées durant l'opération d'embarquement comme la distanciation dans la zone d'embarquement, dans les bus de transfert et dans les escales et les passerelles.



Toutes les ressources de la compagnie aérienne nationale sont mobilisées

# Le Groupe Al Omrane et l'IRESEN renforcent leur partenariat en matière de logement social à haute efficacité énergétique

Le Groupe Al Omrane et l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN) ont signé, jeudi à Rabat, une convention spécifique portant sur le développement du logement social, durable et à haute efficacité énergétique.

Signée par le président du directoire du Groupe Al Omrane, Badre Kanouni, et le directeur général de l'IRESEN, Badr Ikken, cette convention s'inscrit dans le cadre du partenariat institutionnel conclu entre les deux institutions dans le domaine de l'amélioration des procédés et la promotion de l'innovation en matière de matériaux de construction et d'aménagement.

A travers cette convention, rapporte la MAP, le Groupe Al Omrane concrétise son

engagement en faveur du développement durable et réaffirme l'intérêt qu'il accorde à l'innovation et à la recherche et au développement.

C'est dans ce sens que M. Ikken a souligné, dans une déclaration à la MAP, que cette convention vise à développer quatre projets pilotes au niveau des différentes régions du Maroc avec des conditions climatiques diverses, notamment les régions de Souss-Massa, Fès-Meknès, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et la région de l'Oriental afin de développer des bâtiments sociaux, durables et qui sont hautement performants sur le plan de l'efficacité énergétique.

"L'ambition est d'améliorer les conditions de vie, baisser la facture énergétique

tout en réduisant également le coût des constructions", a-t-il indiqué. "Il s'agit de technologies et techniques développées au niveau de nos laboratoires qui vont pouvoir être implémentées à court et à moyen termes pour pouvoir être transposées au niveau des projets sur le plan national et pourquoi pas continental", a-t-il relevé.

Il a, dans ce sens, mis en avant la force et les potentialités des ressources humaines et de l'expertise du Royaume pour faire face à la pandémie du Covid-19, souhaitant à cet égard que celles-ci puissent être mises à la disposition d'un secteur qui est fortement énergivore, notamment celui du bâtiment avec une consommation énergétique de plus de 35%, a-t-il dit.

M. Kanouni a, de son côté, indiqué dans une déclaration similaire, que l'un des objectifs d'Al Omrane est de chercher les moyens de développer la qualité des produits de logement du groupe et de ses aménagements urbains de manière à aller de plus en plus vers le développement durable, l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que le confort des concitoyens.

Il s'agit également de réduire le coût de ces produits qui doivent répondre à la nouvelle réglementation ou au moins de le maintenir, de réduire la facture énergétique du Maroc pour le secteur du bâtiment qui consomme plus de 35% de l'énergie mais également des concitoyens qui pourront voir ainsi leurs factures baisser.

# Art & culture

## Les associations Ribat Al Fath et Rabat Salé Mémoire s'expriment sur la restauration du Café Maure



L'intervention sur le Café Maure s'intègre dans un projet global de mise en valeur de la Qasbah des Oudaïas, ont affirmé mercredi les associations Ribat Al Fath et Rabat Salé Mémoire. "L'opinion publique a été récemment alarmée par l'annonce du projet de restauration du Café Maure de la Qasbah des Oudaïas, l'un des symboles du patrimoine culturel de la ville de Rabat classée au titre du patrimoine mondial", ont-elles souligné dans un communiqué conjoint, publié suite à une réunion tenue, mardi, en présence du président de l'Association Ribat Al-Fath, Abdelkrim Bennani, du président de l'Association Rabat Salé Mémoire, Fikri Benabdallah, du Wali de Rabat Salé Kénitra et du directeur régional du ministère de la Culture.

Ce projet vise à favoriser le retour aux véritables composantes structurelles et architecturales originelles du lieu telles que attestées par différents travaux et supports photographiques d'époque et préalablement recommandées par l'étude d'impact patrimonial - EIP - établie en la circonstance.

Sur le plan structurel, cet espace emblématique souffre de graves problèmes dus à des ajouts hors norme constituant aujourd'hui des vices cachés tels que l'érosion des sols d'assises du café, la fragilisation des contreforts, la corrosion des aciers des dalles en béton armé, l'infestation et la dégradation des poutres en bois soutenant les banquettes en encorbellement sur falaise et l'absence de fondations des poteaux de la structure en béton armé,

expliquent les deux parties.

Ces constats, soumis en séance aux deux associations, relèvent des diagnostics établis par le laboratoire, le bureau d'étude spécialisé et l'architecte, note le communiqué, ajoutant qu'à terme, cette situation met en péril la stabilité de ce lieu à haute fréquentation publique et touristique.

Sur le plan architectural, les deux associations assurent que le projet de restauration préservera l'identité immuable et originelle et réelle du lieu", ajoutant que cette option stratégique prendra le soin d'évacuer tout ajout ou appendices ayant, de fait, porté atteinte à l'intégrité architecturale historique de ce lieu de mémoire.

Dans ce sens les deux parties ont convenu deux dispositions, à savoir la

concertation préalable future avec l'ensemble des acteurs concernés par le patrimoine, dont la société civile. Cette communication permettra d'éviter à l'avenir tout problème entravant l'adhésion collective aux projets de cette nature, tout en renforçant leur légitimité.

Concernant la deuxième disposition, elle porte sur la création de commissions de suivi de la réalisation de l'ensemble des projets sensibles impactant l'image et la mémoire de la ville de Rabat, poursuit la même source. Et de conclure que la destinée du projet de restauration du Café Maure de la Qasbah des Oudaïas offre à la collectivité œuvrant au service du patrimoine culturel l'opportunité d'ouvrir une nouvelle page pour une gestion partagée des questions du patrimoine.

## Robert De Niro et des célébrités mènent une campagne pour le port du masque



Plusieurs acteurs célèbres ont prêté leur voix à des spots de sensibilisation au port du masque, résultat d'une initiative de l'Etat de New York, qui seront diffusés dans tout le pays. La campagne, intitulée "Mask Up America" (Amérique, mets ton masque) a été lancée par le gouverneur Andrew Cuomo, en partenariat avec Tribeca Enterprises, la société à l'origine du festival du film de Tribeca. Il s'agit de petits films de 30 secondes, montrant des images d'anonymes portant un masque, avec une voix off.

"Quand vous portez un masque", dit notamment le comédien Morgan Freeman, dans son spot, "vous avez gagné mon respect. Parce que votre masque ne vous protège pas vous, c'est moi qu'il protège." "Je porte mon masque pour vous protéger", ajoute-t-il. "Américains, soyez forts comme un New-Yorkais, mettez un masque."

L'Etat de New York a été de très loin le plus touché par la pandémie jusqu'ici.

Au total, huit spots ont été réalisés par la metteuse en scène aux deux Oscars Kathryn Bigelow, avec aussi les acteurs Robert De Niro, Jamie Foxx ou encore Ellen Pompeo (Grey's Anatomy). Plusieurs d'entre eux seront aussi disponibles sous forme audio.

Interrogé par l'AFP quant au financement de cette campagne, le service de presse

du gouverneur Cuomo n'a pas donné suite immédiatement. Les vidéos ont vocation à être diffusées dans tout le pays en fonction des espaces publicitaires qui seront offerts gratuitement à la campagne par les diffuseurs.

Début juillet, le gouverneur démocrate du Michigan, Gretchen Whitmer, avait appelé le gouvernement Trump à lancer une campagne nationale de sensibilisation au port du masque, une demande restée lettre morte.

Samedi, le président Donald Trump a porté pour la première fois un masque en public après avoir, durant plusieurs mois, refusé d'en mettre un et moqué des personnalités qui s'affichaient avec.

Après avoir longtemps refusé de rendre le port du masque obligatoire, plusieurs gouverneurs républicains ont récemment changé d'avis à la faveur d'une accélération de la pandémie dans leur Etat. Mais si le Texas ou l'Alabama ont fait volte-face, la Floride et l'Arizona, deux des Etats les plus touchés actuellement, n'obligent toujours pas au port du masque en public. "Nous pouvons venir à bout de ce virus si nous sommes unis, pas en étant divisés par les idéologies ou la politique", a commenté Andrew Cuomo, cité dans un communiqué.

## Le rappeur MHD remis en liberté sous contrôle judiciaire



La star de l'"afro-trap", le rappeur MHD, inculpé et incarcéré en France depuis janvier 2019 pour "homicide volontaire" après une rixe mortelle à Paris à l'été 2018, a été libéré jeudi sous contrôle judiciaire, a appris l'AFP de sources concordantes. Une source proche du dossier a indiqué à l'AFP que le mandat de dépôt du musicien expirait jeudi, et son avocat Me Elise Arfi a confirmé à l'AFP qu'il avait été libéré en milieu de journée.

MHD est l'inventeur auto-proclamé de l'"afro-trap", mélange de rap et de musiques africaines, apprécié en France et à l'étranger. Il est connu notamment pour un tube à la gloire du PSG, et apprécié par Madonna ou par Drake. Le producteur DSK on the Beat, qui a travaillé avec MHD sur son premier album épo-

nyme, a diffusé à la mi-journée sur Snapchat une courte vidéo de MHD présentée comme tournée à la sortie de la prison de la Santé où il était incarcéré, avant de la supprimer.

L'artiste pourrait toutefois éventuellement retourner en détention prochainement: la cour d'appel de Paris doit examiner, le 23 juillet selon une source judiciaire, l'appel formé par le parquet de Paris contre l'ordonnance du 7 juillet ayant conduit à la libération et au placement sous contrôle judiciaire de MHD. Si la cour d'appel de Paris devait infirmer cette ordonnance prise par un juge des libertés et de la détention, un nouveau mandat de dépôt pourrait être prononcé contre l'artiste, conduisant à une nouvelle incarcération. Sa carrière a connu un net coup d'arrêt en janvier 2019 quand il a été

mis en examen pour "homicide volontaire" et placé en détention provisoire dans une affaire de règlement de comptes supposé entre groupes rivaux dans le nord-est de Paris. Dans la nuit du 5 au 6 juillet 2018, Loïc K., 23 ans, a été renversé par une voiture, passé à tabac puis blessé à l'arme blanche dans le Xe arrondissement de la capitale française, lors d'un règlement de compte entre bandes rivales du Xe et du XIXe arrondissements. Une dizaine de personnes se sont acharnées sur lui, une scène filmée par un témoin depuis une fenêtre. L'homme est très rapidement mort de ses blessures. Au moins trois témoins ont identifié formellement MHD, selon des éléments de l'enquête dont l'AFP a eu connaissance. L'artiste conteste les faits.

## Bouillon de culture

### Kate Winslet

L'actrice britannique Kate Winslet se verra attribuer le "Tribute Actor Award" en septembre lors du prochain Festival international du film de Toronto (TIFF), ont annoncé jeudi les organisateurs. La cérémonie se déroulera le 15 septembre de façon virtuelle à l'occasion de ce festival, le plus important du genre en Amérique du nord.

"La présence à l'écran de Kate, brillante et captivante, continue de fasciner, de distraire et d'inspirer le public comme les acteurs", a expliqué dans un communiqué Joana Vicente, directrice générale et coprésidente du TIFF. De "Créatures célestes", qui l'a révélée très jeune, à "The Reader", en passant par son rôle inoubliable dans "Titanic", Kate Winslet joue "de façon aussi puissante et courageuse que les femmes qu'elle choisit d'incarner", souligne la responsable. Oscar de la meilleure actrice en 2009 pour son rôle dans "The Reader", la Britannique de 44 ans est "l'une des meilleures actrices, et l'une des plus respectées, de sa génération", conclut Mme Vicente.



## Création de l'Association marocaine des importateurs du livre



Une Association marocaine des importateurs du livre (AMIL) vient de voir le jour, ayant pour vocation le développement et la promotion du secteur de l'importation, de la diffusion et de la distribution du livre au Maroc. L'AMIL est constituée de neuf acteurs majeurs agissant dans le domaine de l'importation, de la diffusion et de la distribution du livre au Maroc, représentant la grande majorité de l'importation des livres, en volume et en chiffre d'affaires, indique jeudi l'association dans un communiqué. Le bureau de l'Association est présidé par Amine Debagh (directeur général de Calliope) et comprend M. Mahjoub Haguig, en sa qualité de vice-président (directeur général de la Librairie Nationale) et Mme Nisrine Chraïbi, en sa qualité de trésorière (directrice

de la Librairie des Écoles), selon la même source. L'association a pour objet de promouvoir le rôle des acteurs marocains des importateurs et distributeurs du livre, défendre les valeurs et les intérêts communs de ses membres et contribuer au développement de l'enseignement et de l'éducation au Maroc, indique le communiqué.

Pour le président de l'Association, cité dans le communiqué, "le secteur de l'importation du livre revêt une importance cruciale dans le tissu économique de notre pays. En ce sens, notre association vise à promouvoir le rôle des importateurs et distributeurs marocains et à défendre nos valeurs communes, des valeurs fortes puisant leur source dans notre amour pour le livre et notre engagement pour l'éducation au Maroc".

# Mémoires et souvenirs d'Omar Himmi

## Horizons



Cheikh Mohammed Himmi dans la vallée de Tifnout, environ en 1950.

**R**écemment, j'ai eu un moment d'introspection provoqué par le décès d'une personne qui a eu un impact majeur dans la trajectoire de ma vie. Il y a quelques années, j'ai vécu chez Omar Himmi Ait Omrar dans le village d'Amsouzerze, dans le Haut Atlas marocain. Et je souhaiterais, aujourd'hui, partager les souvenirs de ces deux années (1993-1995) passées dans la maison d'Omar et mes histoires de vie qui ont suivi, car cela peut être porteur de sens pour d'autres personnes.

Au début des années 1990, il était difficile de se rendre dans ce village très retiré, coincé entre les provinces de Ouarzazate, Taroudant et Al Haouz. Sur les cinq vallées qui entourent le mont Toubkal, le plus haut sommet d'Afrique du Nord, une seule se trouve sur son versant sud : la vallée de Tifnout. La particularité de ce fait c'est qu'environ la moitié du parc national du Toubkal est constituée de pâturages d'été pour les troupeaux des habitants de Tifnout. Pourtant, jusqu'à cette époque, il n'y avait pas eu de communication adéquate entre la direction du parc et la communauté Tifnout, composée de 44 villages (environ 12.000 personnes), car elle est si retirée qu'il faut 24

heures pour s'y rendre. Il faut en effet contourner les montagnes de l'Atlas pour y arriver, les 70 derniers kilomètres étant des chemins non pavés. Lorsque, en tant que volontaires du Corps de la Paix, nous avons été affectés au parc du Toubkal, nous pouvions choisir de vivre n'importe où parmi ses vallées de villages. Quand j'ai alors entendu que personne n'était allé à Tifnout, je me suis dit : « OK, je vais le faire, je vais y aller ». J'ai voyagé par segments, et il m'a fallu trois jours pour y arriver cet hiver-là, en 1993.

Lorsque les gens arrivaient à la vallée de Tifnout, ils étaient toujours orientés vers Omar Himmi. Personne ne savait que je venais, et j'avais prévu d'y rester deux ans. Je me souviens que le premier repas que j'ai pris c'était une omelette, après quoi je me suis immédiatement senti fatigué et malade à cause du long et froid voyage. J'ai été malade pendant deux semaines, incapable de quitter ma chambre et ayant des hallucinations terrifiantes, que je n'avais jamais eues dans ma vie. J'ai décidé très tôt de regarder les formes menaçantes dans mon esprit comme un spectateur le ferait dans un film, et j'ai même fini par les manquer une fois qu'elles étaient parties. La nuit, je sentais

encore la main d'Omar Himmi sur ma tête parce qu'il était vraiment inquiet. Il s'assurait que j'avais de la soupe chaude et aussi des mandarines pour la vitamine C, qui heureusement étaient de saison au Maroc.

Après quelques jours, le Cheikh local est venu me rendre visite et j'ai rassemblé assez d'énergie pour m'asseoir, montrer mon passeport et demander si les gens seraient heureux si un Américain vivait parmi eux pendant deux ans, ce à quoi il a répondu par l'affirmative. Et c'était tout. Mais les choses allaient se compliquer parce que le Caid ne voyait pas les choses du même œil. A cette époque, l'autonomisation des communautés et le développement participatif étaient des mots dont personne n'avait entendu parler, et ces idées de changement organisé n'inspiraient pas particulièrement confiance – quand on pense que leur mise en œuvre est désormais obligatoire au Maroc. Le fait que le Caid ne voulait pas qu'un étranger inattendu vive dans la vallée de Tifnout, alors que quelqu'un était malade et confiné au lit (ou plutôt sur le sol couvert), c'était un vrai dilemme pour Omar.

Comme j'étais encore faible, Omar m'a convaincu d'aller à l'hôpital, qui était ➡

➤➤➤ à Taroudant. Je n'allais pas mieux, je ne marchais pas vraiment et je n'avais pas d'énergie. J'ai pourtant accepté à contrecœur. Mais, quand je suis arrivé à la camionnette « Transit », j'ai vu que tous mes bagages étaient rangés à l'arrière. Je savais que si j'entraîs, il me serait difficile de revenir. Je me suis donc ravisé, j'ai fait demi-tour et je suis rentré chez Omar. Lorsque je l'ai croisé en allant dans ma chambre, son visage était comme une pierre, car il savait que sa tentative de se sortir de la situation conflictuelle n'avait pas abouti. Mais il a tout de même fini par m'accepter.

Ce fut le début d'une longue histoire. Très peu de temps après, nous avons trouvé un arrangement : je vivrais là et je prendrais le petit déjeuner et le dîner avec lui. C'est ainsi qu'il a eu la plus grande influence sur ma vie personnelle pendant ces années, car il a accepté de le faire même si, parfois, on lui fit sentir qu'il ne devait pas le faire.

Une autre histoire dont je me souviens, qui est quelque peu révélatrice de l'époque où nous vivions il y a près de trente ans, s'est produite un soir au dîner. Il n'y avait que lui et moi. Agé alors de 70 ans, c'était un grand-père qui allait devenir plus tard arrière-grand-père et qui allait vivre jusqu'à l'âge de 103 ans. Un soir, Omar et moi parlions du peuple Tifnout, et nous avons fini par parler du Cheikh, Haj Lehcen Ait Ouahman, un homme complexe et réfléchi à la fois, comme j'allais l'apprendre plus tard. J'ai demandé à Omar s'il était ami avec ce Cheikh, et il m'a dit : « Avant qu'il ne devienne Cheikh, nous étions de grands amis ! ». Et il a ri, ce qui m'a fait rire. Nous avons littéralement ri aux éclats.

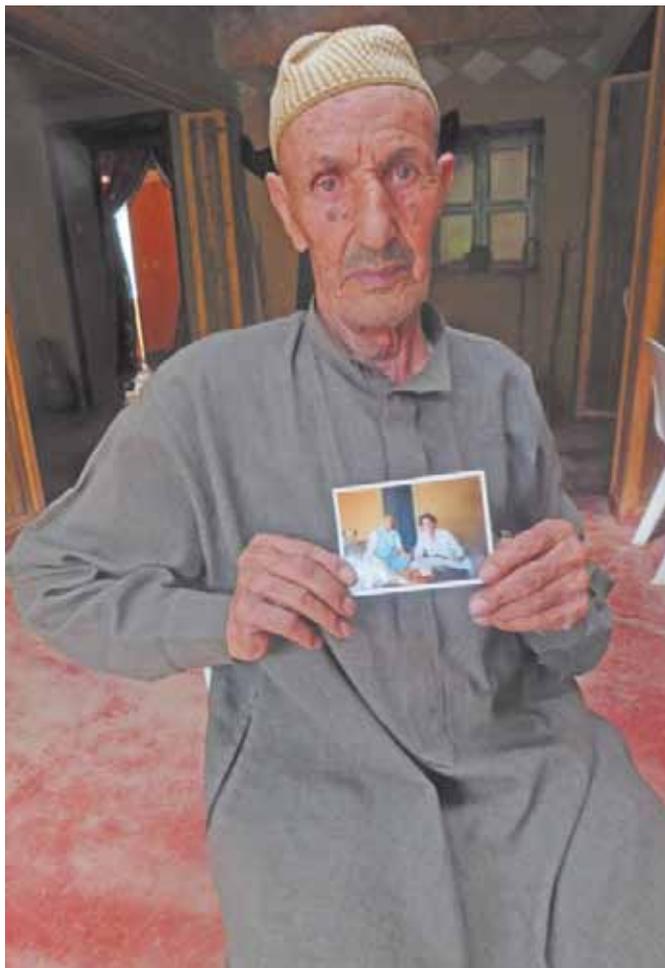
Le lendemain, je suis descendu au magasin du village, dont le propriétaire était un ami proche d'Omar, qui était là aussi quand je suis entré. J'ai surpris Omar en train de raconter l'histoire des larmes de joie de la nuit précédente. Lorsqu'il en est arrivé au point où il a dû faire référence à ma personne, il n'a pas voulu m'appeler « aghmoy » – le terme en tachelhit qui désigne un étranger ou un outsider – parce que cela aurait pu être considéré comme une marque d'indifférence. Au lieu de cela, il m'a demandé mon nom. A ce moment-là, je vivais chez lui depuis quelques mois, je prenais le petit déjeuner et le dîner avec lui tous les jours, je m'asseyais à partir de 16 heures environ lorsque le soleil se couchait derrière la montagne, et je parlais, et il ne connaissait pas mon nom ! On peut tourner ça dans tous les sens, mais pouvez-vous l'imaginer ? Nous parlions d'expériences personnelles : Omar m'a raconté l'époque où le peuple juif vivait là, où son frère était cheikh et avait un conseiller juif. Chaque jour, nous parlions et partagions, et il y avait une certaine chaleur dans le fait que cela s'est passé sans qu'il connaisse mon nom. Il y avait une confiance pour me recevoir de cette façon sans demander à voir mon passeport, sans que nous ayons signé de

contrat formel, sans se soucier de savoir si je le paierais à temps ou si je ne « prendrais pas la poudre d'escampette ». Il n'a fait que m'accepter et m'a même offert une hospitalité inconditionnelle. C'est ainsi que j'ai commencé à ressentir la relation et ce que j'ai appris au cours de ces premières années ici au Maroc.

Le frère aîné d'Omar, Mohammed, le Cheikh (qui confère à la famille le titre d'Ait Ommar), était décédé en 1951 des suites d'un empoisonnement. Pouvez-vous imaginer de boire une tasse de café dont l'effet est si destructeur qu'elle transforme vos reins en un liquide que vous régurgitez par la suite ? Cela donne une idée de la nature du poison.

Les gens peuvent certes se disputer, mais de là à s'empoisonner, c'est un pas infranchissable en raison du caractère insidieux – et pas seulement de la trahison mais aussi du fait de la lâcheté que l'on associe à ce type d'acte. Pourquoi a-t-il été empoisonné ? Parce que, selon Omar, il n'aurait pas permis aux hommes du coin d'épouser plus d'une femme. A cette époque, il a visité un village en aval d'Amsouzerte, c'est là qu'il a bu cette tasse de café empoisonné. Il est ensuite rentré chez lui et n'aura tenu que deux jours avant de succomber au poison. Le lendemain de son retour, il a demandé à Omar : « Où est le soleil (dans le ciel) ? » Omar lui répondit où il se trouvait. Mohammed a fait un geste de la main et a dit : « Quand il arrivera à ce point, je serai parti ».

J'ai été très marqué par les conversations avec Omar lorsqu'il me relatait tous les actes, toutes les histoires et les attitudes dont il se souvenait à propos de son frère et de ses gens. Par exemple, l'un de ces sujets qui m'a sans doute le plus marqué pendant toutes ces années au point que j'en fis le sujet de ma thèse de doctorat, c'était la question de l'approvisionnement en eau dans la région. Il y a dans cette région une source d'eau que l'on appelle Ouray qui coule vers le nord au lieu du sud, pourtant elle appartient à la communauté de la vallée méridionale de Tifnout. Ils avaient travaillé sur un projet, en creusant dans la montagne pour inverser le sens de l'écoulement de l'eau qui aurait changé le cours de la vie de quatorze villages, de plusieurs milliers de personnes et des générations qui ont suivi. Mais le projet a été avorté à la mort du Cheikh Mohammed il y a plusieurs années et, à ce jour, ces populations souffrent toujours du manque d'eau, car elles doivent l'acheminer en quantités insuffisantes par des canalisations situées à huit kilomètres en amont plutôt que d'avoir leur propre source. Une solution des plus insoutenablement finalement. Ouray est ainsi devenu un projet sur lequel je voulais absolument travailler pendant mon mandat. Et encore aujourd'hui d'ailleurs, c'est une cause que je continue de défendre. Lorsque je vivais dans la vallée de Tifnout, je rejoignais ma chambre après ces conversations avec Omar, et je consignais ces histoires dans mon



Omar Himmi Ait Ommar de Toubkal en 2017, tenant une photo de lui avec l'auteur célébrant ensemble l'Aïd al-Adha en 1994 (photo de Hassan Ait Ouatouch).

journal. Ces histoires du passé, comme celle d'Ouray, resurgissent au présent à une époque de ma vie où je m'efforce de faire progresser un travail nécessaire qui a été commencé plusieurs décennies auparavant.

Après ces deux années, alors que le jour de mon départ approchait, Omar m'a apporté la petite bouilloire en argent dans laquelle Cheikh Mohammed buvait le thé avec sa femme. Ils étaient les seuls à boire le thé dans cette bouilloire – un héritage familial donc mais aussi régional – et il me l'a offerte. C'était un cadeau extrêmement attentionné. J'ai emmené cette bouilloire à thé avec moi quand je suis rentré à New York. Je l'ai montrée à ma famille et j'ai dit : « C'est la bouilloire de Cheikh Mohammed, dans laquelle seuls lui et son épouse buvaient du thé ». Je leur ai expliqué que c'était quelqu'un qui avait essayé de faire ce qui était bon pour la communauté, et qu'il avait été assassiné pour cela, qu'il s'agissait d'un homme ouvert à tous. Je leur ai aussi dit que la bouilloire avait presque un siècle d'âge. D'aucuns, certainement, n'y verraient qu'une vieille bouilloire non polie provenant des montagnes, qui les indifférait complètement, et ils ne semblaient pas particulièrement émus par cette histoire. Il est apparu clairement que cette bouilloire n'était pas du

tout au bon endroit. Sa place était dans les montagnes de l'Atlas (Toubkal). Donc, bien que cela ait pris un certain temps, après quelques années, je suis retourné chez Omar, et j'ai rapporté la bouilloire. Je lui ai alors dit : « Omar, cette bouilloire sera à sa place ici ». Il m'a regardé sans dire mot, il comprit mon message et l'a acceptée.

Si j'avance rapidement en sautant plusieurs étapes, j'en arrive à notre dernière conversation, quelques jours avant qu'il ne nous quitte en mai 2020, alors même qu'il ne pouvait plus parler. Il pouvait à peine balbutier à son petit-fils, Mohammed, ce qu'il voulait me dire, et c'est alors son petit-fils qui me racontait ce qu'Omar avait dit. Je répondais alors à Mohammed, qui transmettait mes commentaires à son grand-père. La toute dernière chose qu'il m'ait dite c'était : « Tu es ici chez toi », ce qui signifie que sa maison était un endroit où j'étais toujours le bienvenu.

Et, de temps en temps, au cours des trente dernières années, c'est un endroit où en effet je me suis retrouvé. Il y avait là quelque chose, chaque fois que j'y revenais, qui était apaisant comme nulle part ailleurs.

**Par Yossef Ben-Meir**

*Sociologue et président de la Fondation du Haut Atlas, une organisation à but non lucratif qui se consacre au développement durable au Maroc.*

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT  
 DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE  
 ET DE L'EAU  
 DIRECTION PROVINCIALE DE  
 L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE  
 LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE  
 TETOUAN

**AVIS RECTIFICATION  
 DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 36/2020**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan annonce que l'estimation du maître d'ouvrage de l'appel d'offres n°36/2020 relatif au contrôle et optimisation des études techniques et contrôle des travaux de renforcement de la structure en fondation et en élévation et aménagement de l'ancien siège de la préfecture de police à Tétouan est rectifié comme suit : **Deux cent soixante dix sept mille deux cent dirhams (277 200,00) dirhams toutes taxes comprises.**

Le reste est sans changement. N° 5605/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE SIDI KACEM  
 COMMUNE DE JORF EL MELHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°6/S M/2020.  
 (SÉANCE PUBLIQUE)**

**LE 18 AOUT 2020 A 10 HEURES** IL SERA PROCÉDE EN SÉANCE PUBLIQUE DANS LA SALLE DE REUNION DE LA COMMUNE DE JORF EL MELHA A L'OUVERTURE DES PLIS CONCERNANT LOCATION BOUTIQUES CI- APRES:

N° du boutique/lot	adresse	Coût estimatif (dh)	caution provisoire (dh)
1	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
2	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
3	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
4	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
5	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
6	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
7	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
8	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
9	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
10	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
11	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
12	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
13	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
14	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
15	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
16	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
17	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
18	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
19	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
20	Marche couvert à cote station licence taxi	600.00	1800.00
11	Marche couvert sis gare routière	1000.00	2400.00

\*LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES PEUT ÊTRE RETIRÉ DU BUREAU DE LA RÉGIE EN RECETTE DE LA COMMUNE DE JORF EL MELHA, IL PEUT ÊTRE TÉLÉCHARGÉ À PARTIR DU PORTAIL DES MARCHÉS DE L'ÉTAT WWW.MARCHÉS PUBLICS.GOV.MA. ;

LE CONTENU, LA PRÉSENTATION AINSI QUE LE DÉPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ÊTRE CONFORME, AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES DU CAHIER DE CHARGE VISE PAR LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE SIDI KACEM LE 15/01/2020 SOUS N° 119.

LES CONCURRENTS PEUVENT:

- SOIT ENVOYER, PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSE DE RÉCEPTION AU BUREAU PRÉCITÉ ;
- SOIT DÉPOSER CONTRE RÉCÉPISSÉ LEURS PLIS DANS LE BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE JORF EL MELHA.
- SOIT LES REMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES AU DÉBUT DE LA SÉANCE ET AVANT L'OUVERTURE DES PLIS.

SOIT DÉPOSER LEUR OFFRE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE SUITE À L'ARRÊTÉ N° 20-14 DU 4 SEPTEMBRE 2014 RELATIF À LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES DES MARCHÉS PUBLICS.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR LES DISPOSITIONS DES ARTICLES DU CAHIER DE CHARGE. N° 5608/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE SIDI KACEM  
 COMMUNE DE JORF EL MELHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 4/S. M /2020  
 (Séance publique)**

**Le 11 AOUT 2020 A 10 heures**, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Président de la commune de jorf el melha à l'ouverture des plis concernant :

N°	Objet du marché	Cautionnement provisoire	Coût estimatif(dh)
4/S. M /2020	AFFERMAGE SOUK HEBDOMADAIRE TNINE JORF EL MELHA du 01/09/2020 au 31/12/2021	500.000.00dhs (cinq cent mille dirhams)	5.700.000.00 (cinqmillion sept cent milleDH)

\*Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau de la régie en recette de la commune de jorf el melha, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchés publics.gov.ma](http://www.marchés publics.gov.ma). ; il peut être également envoyé par e-mail aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 02-12-349 d du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatives aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme, aux dispositions des articles 27 - 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatives aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune urbaine jorf el melha.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit déposer leur offre par voie électronique suite à l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 02-12-349 précité.

**- DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :**

\*Note indiquant ressources humains et technique des concurrents.

**Dossier additif:**

Cahier des prescriptions spéciales paraphés à chaque page et signés à la dernière page. N° 5606/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE SIDI KACEM  
 COMMUNE DE JORF EL MELHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/S M /2020  
 (Séance publique)**

**Le 11 AOUT 2020 A 11 heures**, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Président du conseil communal de la ville de jorf el melha à l'ouverture des plis concernant :

N°	Objet du marché	Cautionnement provisoire	Coût estimatif
05/S M /2020	AFFERMAGE SOUIKA LE JOUR DU VENDREDI AU TITRE du 01/09/2020 au 31/12/2021	80.000.00dhs (quatre vingt mille dirhams)	250.000.00 dhs deux Cents cinquante mille dhs

\*Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau de la régie en recette de la commune de jorf el melha, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchés publics.gov.ma](http://www.marchés publics.gov.ma). ; il peut être également envoyé par e-mail aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 02-12-349 d du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatives aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme, aux dispositions des articles 27 - 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatives aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune jorf el melha.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit déposer leur offre par voie électronique suite à l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 02-12-349 précité.

**- DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :**

\*Note indiquant ressources humains et technique des concurrents.

**Dossier additif:**

Cahier des prescriptions spéciales paraphés à chaque page et signés à la dernière page. N° 5607/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي

**FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE**  
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

**AVIS d'annulation de l'AO N° 02/FMPC/2020**  
Relatif à l'acquisition d'une solution de correction automatique QCM et d'un photocopieur au profit de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Il est porté à la connaissance du public que l'AO N° 02/FMPC/2020, relatif à l'acquisition d'une solution de correction automatique QCM et d'un photocopieur au profit de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca et dont l'ouverture était prévue pour le 20/07/2020 à 11h00 au siège de la présidence de l'Université Hassan de Casablanca, est annulé.

N° 5609/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun  
Province de Sidi Ifni



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 10/2020/INDH

Le 11 Août 2020 à partir de 10 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **ACHAT DE MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI IFNI DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE « UN MILLION DE CARTABLES » POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021** (COMMUNES MESTI, IMI N'FAST, SBOUYA, MIRLEH ET SIDI IFNI)

N° du lot	Cautionnement provisoire	L'estimation des coûts des prestations	Date et heure d'ouverture des plis
(LOT N° 1): ACHAT DE MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI IFNI DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE « UN MILLION DE CARTABLES » POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 (COMMUNES MESTI, IMI N'FAST, SBOUYA, MIRLEH ET SIDI IFNI)	10.000,00 Dhs « Dix Mille Dirhams »	451.085,18 (Quatre Cent Cinquante et Un Mille Quatre Vingt Cinq Dirhams, 18 Cts)	11/08/2020 à 10 heures
(LOT N° 2): ACHAT DE MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI IFNI DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE « UN MILLION DE CARTABLES » POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 (COMMUNES AIT ABDELLAH, TANGARFA, TIOUGHZA ET TNINE AMELLOU)	10.000,00 Dhs « Dix Mille Dirhams »	372.736,66 (Trois Cent Soixante Douze Mille Sept Cent Trente Six Dirhams, 66 Cts)	11/08/2020 à 10 heures 30
(LOT N° 3): ACHAT DE MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI IFNI DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE « UN MILLION DE CARTABLES » POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 (COMMUNES AIT ERKHA, SIDI HSSAINE OU ALI, SIDI MBAREK, LAKHSSAS ET SIDI ABDELLAH OUBELAÏD)	10.000,00 Dhs « Dix Mille Dirhams »	416.334,11 (Quatre Cent Seize Mille Trois Cent Trente Quatre Dirhams, 11 Cts)	11/08/2020 à 11 heures
(LOT N° 4): ACHAT DE MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI IFNI DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE « UN MILLION DE CARTABLES » POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 (COMMUNES TIGHIKT, SEBT ENNABOUR, IBDEK, BOUTROUCH ET ANFEG)	10.000,00 Dhs « Dix Mille Dirhams »	433.656,49 (Quatre Cent Trente Trois Mille Six Cent Cinquante Six Dirhams, 49 Cts)	11/08/2020 à 11 heures 30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni avant le **10/08/2020 à 11 heures** (heure limite de dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 08 du règlement de consultation.

N° 5610/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun  
Province de Sidi Ifni

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 11/2020/BG

Le 12 Aout 2020 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **Travaux d'aménagement des postes de commandements et des logements de fonction relevant de la Province de Sidi Ifni (Lot n° 01 : Gros œuvres – étanchéité – revêtement – plomberie - sanitaire – électricité - lustrerie - Aménagements extérieurs).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **45.000,00 dhs (Quarante Cinq Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **3.023.631,00 dhs (Trois Million Vingt Trois Mille Six Cent Trente et Un dirhams et 00 centimes).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni avant le 11 Août 2020 à 11 heures (heure limite de dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
O (Revêtements)	3	O1 (Travaux de revêtements courants)
Q (Peinture)	3	Q1 (Peinture générale de bâtiment)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 5611/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun  
Province de Sidi Ifni

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 12/2020/BG

Le 12 Aout 2020 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **Travaux d'aménagement des postes de commandements et des logements de fonction relevant de la Province de Sidi Ifni (Lot n° 02 : Menuiserie bois - métallique - aluminium).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **20.000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.498.440,00 dhs (Un Million Quatre Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Quatre Cent Quarante dirhams et 00 centimes).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
L (Menuiserie - Charpente)	3	L1 (Travaux de menuiserie bois autre qu'artisansaux) L3 (Fabrication et pose de volets roulants) L4 (Menuiserie aluminium) L5 (Menuiserie métallique)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 5612/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA  
REGION DE GUELMIM  
OUED NOUN  
PROVINCE  
DE SIDI IFNI  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
07/2020/INDH

Le 13 Août 2020 à 10 h 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à la Consultation Architecturale Concernant : Réalisation des études architecturales et suivi des travaux de reconstruction de l'école d'enseignement traditionnel Sidi Zkri (salles de classe et dortoirs), Province de Sidi Ifni. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le Budget prévisionnel maximum, Hors Taxes, pour l'exécution des travaux est de : Un Million Six Cent Soixante Dix Neuf Mille Dirhams, 00 Cts (1.679.000,00 Dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret 2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés de la Province de Sidi Ifni ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée ; - Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 5613/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA  
REGION DE GUELMIM  
OUED NOUN  
PROVINCE  
DE SIDI IFNI  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
08/2020/INDH

Le 13 Août 2020 à 10 h 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni

(Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à la Consultation Architecturale Concernant : Réalisation des études architecturales et suivi des travaux de construction d'un centre pour les personnes à besoins spécifiques à la ville de Lakhssas, Province de Sidi Ifni.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le Budget Prévisionnel Maximum, Hors Taxes, Pour l'exécution Des Travaux Est De : Un Million Deux Cent Mille dirhams, 00 Cts (1.200.000,00 Dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret 2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés de la Province de Sidi Ifni ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consulta-

tion.

N° 5614/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA  
REGION DE GUELMIM  
OUED NOUN  
PROVINCE  
DE SIDI IFNI  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
09/2020/BG

Le 13 Août 2020 à 11 h 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à la Consultation Architecturale Concernant : Réalisation des études architecturales et suivi des travaux d'extension et d'aménagement du parc Provincial de Sidi Ifni, Province de Sidi Ifni.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le Budget Prévisionnel Maximum, Hors Taxes, Pour l'exécution Des Travaux Est De : Dix Million dirhams, 00 Cts (10.000.000,00 Dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret 2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés de la Province de

Sidi Ifni ; - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 5615/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA  
REGION DE GUELMIM  
OUED NOUN  
PROVINCE  
DE SIDI IFNI  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
10/2020/FDR

Le 13 Août 2020 à 11 h 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à la Consultation Architecturale Concernant : Réalisation des études architecturales et suivi des travaux de construction d'un centre de santé à la Commune de Tangarfa, Province de Sidi Ifni.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le Budget Prévisionnel Maximum, Hors Taxes,

Pour l'exécution Des Travaux Est De : Six Cent Trente Sept Mille Cinq Cent Dirhams, 00 Cts (637.500,00 Dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret 2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés de la Province de Sidi Ifni ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 5616/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA  
REGION DE GUELMIM  
OUED NOUN  
PROVINCE  
DE SIDI IFNI  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
11/2020/FDR

Le 13 Août 2020 à 12 h 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à la Consultation Architecturale Concernant :

Réalisation des études architecturales et suivi des travaux de substitution de cinq salles de classes préfabriquées et un logement d'instituteur à la Province de Sidi Ifni.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le Budget prévisionnel maximum, Hors Taxes, pour l'exécution des travaux est de : Neuf Cent Soixante Quinze Mille Dirhams, 00 Cts (975.000,00 Dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret 2-12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés de la Province de Sidi Ifni ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 5617/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAROUANNT  
COMMUNE TIGOUGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Le : **11/08/2020** Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de **TIGOUGA** à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

N°	OBJET	Heures d'ouverture	Caution Provisoire	L'Estimations
05 TIG/2020	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SOUK HEBDOMADAIRE ( CONSTRUCTION DE DEUX CHARPENTES METALIQUES )	10H	5 000,00	251 520,00
06 TIG/2020	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOUAR TARKOUTE A LA COMMUNE DE TIGOUGA	11H	40 000,00	682 527,36
07 TIG/2020	TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU DOUAR MAGDOUTE A LA COMMUNE DE TIGOUGA	12H	40 000,00	668 709,48

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré bureau du président de la commune de TIGOUGA il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune de TIGOUGA.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique.

N° 5618/PA

**SOCIETE "CABINET D'AUDIT ET DE CONSEIL MEFTAH" SARL AU CESSION DES PARTS SOCIALES ET DÉMISSION DU GÉRANT**

Aux termes de la décision extraordinaire de l'associé unique faisant objet d'un procès verbal en date du 07 Juillet 2020 à Casablanca, l'associé unique de la société Cabinet d'Audit et de Conseil Meftah SARL AU au capital de 200.000,00 DH, dont le siège social est à 130 Ambassadeur Ben Aicha 3ème étage n° 6 Casablanca, a décidé ce qui suit :

- Cession des parts sociales : M. Mohamed MEFTAH cède à M Yahya TAYER, les Deux MILLE (2.000) PARTS lui appartenant dans la société Cabinet d'Audit et de Conseil Meftah. M. Yahya TAYER devient l'associé Unique de la société CABINET Cabinet d'Audit et de Conseil Meftah.
- Démission : Monsieur Mohamed MEFTAH est démissionnaire de ses fonctions dans la société Cabinet d'Audit et de Conseil Meftah
- Désignation des gérants : M. Yahya TAYER est nommé gérant unique de la société Cabinet d'Audit et de Conseil Meftah SARL AU.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca en date du 15 Juillet 2020 sous le n° 739712.

N° 5621/PA

« AZROU

**LIL BINAÉ» SARL**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/06/2020, il a été établi les statuts d'une société avec les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : « AZROU LIL BINAÉ » SARL
- Objet social : IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.
- Siège social : N° 695 ARZ 5 AHADAF AZROU
- ICE : 002563540000031
- Durée : La société est constituée pour une durée de 99 ans.
- Capital social : 100 000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune, Se trouve ainsi réparti comme suit
- Mr. MOUMEN ABDELAZIZ: 334 PARTS
- Mr. KABIRI MOHAMMED: 333 PARTS
- Mme. KARBAL IMANE: 333 PARTS
- TOTAL : 1 000 PARTS

Gérance : La société est gérée et administrée par Mr. MOUMEN ABDELAZIZ, titulaire de la CIN N° F710930.

Dépôt légal: Le dépôt à

été effectué au greffe du tribunal de Première Instance D'Azrou En date du 16/07/2020 RC N° 1325.

N° 5622/PA

**SOCIETE HORIZON AGRICOLE CONSEILS SARL**

AU CAPITAL DE 100 000.00DH, RC : 381

Siège social: RUE ASSARAY AIT YAHYA OU ALLA TIGRIGRA AZROU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/12/2019, il a été établi un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire.

L'ordre du jour:

- Cession de parts
- Nomination d'une nouvelle gérance.
- Changement de la forme juridique
- Mise à jour de statut.

PREMIERE RESOLUTION

- Mrs: RGUIUUE ADIL ABDELHAMID, KAD-DAR OMAR, YAA-GOUBI HASSAN, IAAGOUBI ABDELLAH, propriétaires de Mille (1000) parts sociales les cèdent entièrement (1000) parts à Monsieur KADDAR MOURAD.

DEUXIEME RESOLUTION

- L'AG décide à l'unanimité l'acceptation de la démission du gérant et la nomination de Mr. KADDAR MOURAD, titulaire de la CIN n° AD207725, comme gérant unique de la société

TROISIEME RESOLUTION

- Apres la cession des parts sociales, la forme juridique de la société est devenue SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SARL AU).

QUATRIEME RESOLUTION

- L'assemblée générale a décidé la mise à jour des statuts.

Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1er instance d'Azrou en date du 14/07/2020 Sous le RC N° 381.

N° 5623/PA

**CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/07/2020, il a été établi les statuts d'une société SARL-AU dont les caractères sont les suivantes:

Dénomination: «STE FM HABBANI TRAVAUX» SARL-AU.

Objet: Entrepreneur de Travaux Divers ou Construction.

Siège Social: Rte Oujda Quartier Industriel Berkane.

Capital Social: Il est fixé à 100.000.00 Dhs divisé en 1000 parts de 100 Dhs chacune attribuées comme suit: Mr HAB-

BANI Mohamed 100.000,00 Dh. Durée: 99 ans

Gérance: La société sera gérée pour une durée indéterminée par Mr HABBANI Mohamed.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1er Instance de Berkane le 16/07/2020 sous n° 253/2020.

N° 5624/PA

**STE «SBAI CAR»**

SARL/AU Au capital de 50.000.00 Dh

Siège social: 43 Rue La Municipalité Hay Dakhla Berkane RC: 3569

Suivant la décision du 07/12/2018, l'associé unique de la société «SBAI CAR» décide ce qui suit:

Cessation d'Activité Partielle:

L'associé unique Mr SBAI Rida, CIN FA137208, a décidé la cessation d'activité: Marchand d'Accessoires ou de Pièces Détachées de Voitures.

Dépôt légal: a été effectué au greffe du tribunal de 1er Instance de Berkane en date du 17/12/2018 sous le N° 1387/18.

N° 5625/PA

Royaume du Maroc  
Ministère du tourisme, de l'artisanat, du transport aérien de l'économie sociale,  
Chambre d'artisanat  
De l'Oriental



المملكة المغربية  
وزارة السياحة والصناعة التقليدية والنقل الجوي والاقتصاد الاجتماعي  
غرفة الصناعة التقليدية  
لجهة الشرق

**AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES**

**OUVERT N° 01-2020-CAO**

Il est porté à la connaissance des concurrents concernés par l'appel d'offres de prix N° 01-2020-CAO, pour le gardiennage et de surveillance des locaux administratifs du siège de la chambre de l'artisanat de l'oriental et ses annexes (en lot unique).

A été rectifié comme suit :

1- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage en lettres est fixée à la somme de : Six cent quarante-cinq mille **quatre-vingt-dix-sept** dirhams et 87 cts) TTC. Au lieu Six cent quarante-cinq mille quatre-vingt-dix-neuf dirhams et 87 cts) TTC.

2- Au niveau de l'intitulé de l'objet de présent Appel d'Offres, La rectification est comme la suite : **la réalisation des prestations** de gardiennage et de surveillance des locaux administratifs du siège de la chambre de l'artisanat de l'oriental et ses annexes (en lot unique).

La nouvelle version du dossier peut être retirée au bureau du service administratif, financier et Affaires juridiques de la Chambre de l'Artisanat de l'Oriental, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)).

N° 5619/PA

**ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIVISION DU PORT D'EL JADIDA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
12/DRPJ-ANP/2020**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 08/09/2020 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**REALISATION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN AU PORT DE PECHE D'EL JADIDA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **6.400,00 SIX MILLE QUATRE CENTS DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **427.800,00 TTC**  
**QUATRE CENT VINGT SEPT MILLE HUIT CENTS DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent:**

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar, BP3182 EL JADIDA PRINCIPALE/ EL JADIDA

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **10/08/2020 à 11H00 A LA DIVISION DU PORT D'EL JADIDA**

**LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- la Direction Régionale des Ports d'El Jadida - (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés- au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N° 5620/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE BENSLIMANE  
COMMUNE DE BOUZNİKA  
DIRECTION DES SERVICES SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 01 / 2020 / SM  
Réservé aux petites et moyennes entreprises, coopératives et auto-entrepreneurs

Séance publique  
Le lundi 17 août 2020 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune de Bouznika à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Acquisition de barrières métalliques et matériels de fêtes à la commune de Bouznika.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés, Division Technique de la commune de Bouznika. Il peut également être téléchargé à partir du portail électronique des marchés : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à sept mille trois cent Dirhams (7.300,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent soixante-deux un mille soixante-quatre dirhams et zéro centime toutes taxes comprises (362 064,00 DH T.T.C.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Bouznika ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par

le règlement de la consultation.

N° 5626/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL KELAA  
DES SRAGHNA  
CERCLE EL KELAA  
BENI AMEUR  
CAIDAT  
DES BENI AMEUR  
COMMUNE EL AMRIA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°01/2020

Le 27/08/2020 à 09 Heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune rurale EL AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCATION de souk D'OLIVE de la commune El Amria

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale EL AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA DES SRAGHNA .Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale EL AMRIA ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge

N° 5627/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° BER24/2020

Le Lundi 10 Aout 2020 à Onze heures, il sera procédé, à la salle des réunions de la Direction Provinciale de l'Equipe-

ment, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de signalisation verticale et équipements de sécurité de la RR607 reliant Berkane à El Aioun entre les PK0+000 et 37+000 relevant de la DPETLE de Berkane, Province de Berkane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent Treize Mille Dirhams (113000,00 DHS).

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 7575.336,00 DHS (Sept Millions Cinq Cent Soixante Quinze Mille Trois Cent Trente Six Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Berkane ;
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc, ils doivent produire une Copie certifiée conforme à l'originale du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises BTP délivrée par le Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique :

Secteur : X  
Qualification : X.2  
Lundi : 1

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que

prévu par le règlement de consultation.

Le Dossier Technique doit comprendre les pièces demandées dans l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5628/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE NOUACEUR  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°06/D.B.M/2020/FDR

Le 12 juin 2020 à 10 h il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Nouaceur (salle de réunion), Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Travaux de construction d'une piste reliant Douar el Ouadiyine et l'école Boufaïd Commune Ouled Azzouz - PROVINCE DE NOUACEUR.

-en lot unique - »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des bureaux du secrétariat Général de la Province de Nouaceur « Division du Budget et des marchés » Bouskoura

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000,00 dhs (vingt mille DH).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.453 817,34 dhs TTC (un million quatre cent cinquante trois mille huit cent dix-sept dirhams et 34 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat Général de la Province de Nouaceur « Division du Budget et des marchés » Bouskoura

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• soit transmettre par voie électronique à par-

tir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 5629/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION FES-MEKNES  
PROVINCE DE BOULEMANE  
COMMUNE DE BOULEMANE  
Avis d'appel d'offres ouvert  
N° :01/2020/CB

Le Lundi 17 Aout 2020 à 11 heures Il sera procédé au bureau de monsieur le président de la commune DE Boulemane au siège de la commune ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE À LA COMMUNE DE BOULEMANE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du service technique de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2000,00 dhs. (Deux mille dirhams).

L'estimation du coût des travaux est fixée à la somme de : 93 880 ,32 dhs (quatre-vingt-treize mille huit cent quatre-vingt dirhams et 32 centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Président de la commune.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit le déposer par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

glement de consultation.

N° 5630/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
14/2020/INDH

Le 12 Août 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Creusement d'un puits au douar Sidi Bouali à la commune Tighassaline - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Mille cinq cent Dirhams (1.500,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre vingt onze mille quatre vingt dirhams TTC (91.080,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 5631/PA

Société: KHADDAR F'DAR SARL AU  
ADDRESS: 10 RUE DE LIBERTE ETG N°3 APPRT N°5  
CASABLANCA  
CAPITAL SOCIAL: 100 000,00 DHS (Cent mille dhs)

L'Assemblée générale extraordinaire présentement réunie le 06 juillet 2020 décide d'accepter la démission de MR IHSSANE BENAHMED de ces fonctions de la gérance et la nomination de Mr BADRE ABIDI gérant unique de la société « KHADDAR F'DAR » pour une durée illimitée. Par suite de la présente Démission et nomination du gérant, les associés de la société « KHADDAR F'DAR » décident de modifier l'article 12 des statuts comme suit :

Mr BADRE ABIDI est nommé gérant unique de la société « KHADDAR F'DAR » pour une durée illimitée qui déclare accepter cette nomination en précisant qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination

Par conséquent la société sera engagée par la seule et unique signature de Mr BADRE ABIDI

-Dépôt légal a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca 740051

N° 5634/PA

SAMAA CONSEIL  
Cabinet d'affaires & domiciliation  
Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13 CASABLANCA  
Tél.: 0619.322.303

E-mail : samaa.conseil@gmail.com

CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte SSP en date du 29/06/2020 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « CENTRAL SHOES »  
Objet : Fabrication des chaussures et articles d'habillement.

Siège social : Casablanca, 13, Rue 108, Hay Moulay Abdellah Bd Taza Ain chock.

Capital social : est fixé à 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit :

-Mr BOUBOU DRISS : 500 parts

- Mr LYAZGHI ADIL : 500 parts  
Gérance : M. BOUBOU DRISS et M. LYAZGHI ADIL, cogérants pour une période indéterminée.

Durée : 99 ans.

Dépôt légal : a été effectué au CRI de Casablanca inscrit au Registre de Commerce N° 464621.

Pour extrait et mention N° 5633/PA

SAMAA CONSEIL  
Cabinet d'affaires & domiciliation  
Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13 CASABLANCA  
Tél.: 0619.322.303  
E-mail :

samaa.conseil@gmail.com  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/07/2020 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « CASY IMMOBILIER »  
Objet : Immeubles, promoteur immobilier.

Siège social : Casablanca, 13, Rue 108, Hay Moulay Abdellah Bd Taza Ain chock.  
Capital social : est fixé à 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit :

- Mr CHAHIR SALAH 1000 parts  
Gérance : M. CHAHIR SALAH, gérant unique pour une période indéterminée.

Durée : 99 ans.  
Dépôt légal : a été effectué au CRI de Casablanca inscrit au Registre de Commerce N° 465245.

Pour extrait et mention N° 5634/PA

ALA TELECOM SARLAU  
AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

1- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 18/06/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet: Concessionnaire de service téléphonique ou autres\*Et plus généralement toutes opérations commerciales qui pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités sociales, notamment l'importation de matériels servant à la réalisation de l'objet de la société.

Dénomination : ALA TELECOM SARL AU.

Siège : 39, AV LALLA YACOUT 5ème ETAG APPT D-Casablanca.

Durée : 99 ans.  
Capital: 10.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 100 parts de 100,00 DHS répartie comme suite: -Mr ADIL SAHTARI ....100 parts.

Gérance : La société gérée et administrée par : Mme. OUMAIMA KHATIB pour une durée illimitée.

Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca.

Inscription : la société est inscrite au RC à Casablanca sous le n°465791en date du 15/07/2020

Pour extrait et mention gérance N° 5635/PA

« SOGEFCO »  
7 Avenue Lalla Meryem Kissariat Mernissi V.N Fès « MODIFICATION DE LA DENOMINATION DE LA SOCIETE COMPAGNIE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET INVESTISSEMENT S.A.R.L

Au terme d'un acte sous-seing privé en date à Fès le 11 mai 2020, il a été établi le procès verbal d'une assemblée générale extraordinaire d'une Société à

responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

• DENOMINATION : « SOCIETE COMPAGNIE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET INVESTISSEMENT » S.A.R.L

• SIEGE SOCIAL Fès, 102 A LOT RIAD YASSAMINE IMM LE TREMP LIN 1ér ETAGE BUREAU 17 RTE D'AIN CHEKF.

• MODIFICATION DE LA DENOMINATION D'un commun accord les associés ont décidé de modifier la dénomination de la société de « COMPAGNIE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET INVESTISSEMENT » à société « COPADIME ».

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Fès Le 14 juillet 2020 sous N° 1658/2020 R.C : 50709.

N° 5636/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNANIKA  
Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/06/2020, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " FB IMMO " S.A.R.L AU  
Siège Social : GROUPE AT-TAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

Associé unique : -Mme. MOURTAJ FATHIHA apporteur en numéraire 1 450 000,00 dhs soit 14500 parts Sociales

Objet : - PROMOTION IMMOBILIERE

Durée : 99 ans.  
Capital social : 1 450 000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. MOUSSALLI BOUCHAIB  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N° 465469.

N° 5637/PA

" CABINET AL ARISH CONSULTING " SARL AU  
CONSTITUTION

1. Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 02/06/2020, il a été institué une société SARL AU dont les caractéristiques sont :

• Dénomination sociale : "CABINET AL ARISH CONSULTING >"  
• Forme : SARL AU  
• Objet : CONSEIL FISCAL

• Siège sociale : 3ème étage N° 254 Lot Mly Ali Chrif Taourirt

• DURÉE : 99 ans.  
• CAPITAL SOCIALE : 10 000,00 Dirham divisés en 100 parts de 100,00 dirham chacune.

• La gérance : M. AL-CHAOUÏ JAOUAD, gérant unique pour une durée illimitée.

• Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

• Bénéfices : les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.

2. La société a été immatriculée au RC N°1151 LE 08/07/2020.

N° 5638/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUZZANE  
CERCLE D'OUZZANE CAIDAT DE BNI QOLLA COMMUNE DE BNI QOLLA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2020

\* SEANCE PUBLIQUE \*

Le : 19/08/2020 à 11H,il sera procédé, dans la salle de réunion de l'antenne de la région Tanger Tétouan El Hoceima à l'adresse N° 264 Hay Nahda 1 Ouezzane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatif a :

Alimentation en eau potable par borne fontaine des douars : Mnasra , Lgrinate , Ouezzana , Fej El Kalaa et Sidi Boudouma à la Commune de Bni Qolla province Ouezzane. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la commune Bni Qolla, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille Dhs dirhams (15000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept Cent Quatre Vingt Trois Mille Sept Cent Quatre Vingt Un Dhs 20 Cts( 783781.20 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune Bni Qolla.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service technique de la Commune Bni Qolla.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 5639/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE NOUACEUR  
COMMUNE DAR BOUAZZA

AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés à l'appel d'offres sur offres de prix ouvert n° 05/2020 relatif aux travaux d'aménagement des voies et d'éclairage public de la RP 3001 et de la RP3012 sises à la commune DAR BOUAZZA - Province de Nouaceur publié dans le journal LIBERATION

N° 9058 en date du 4/5 Juillet 2020, prévue le Mardi 04 Août 2020 que l'avis a été rectifiée comme suit :

■ Au lieu de : Les prospectus et notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des marchés de cette commune avant Le 04 Août 2020 à 16 heures 30 min (comme heure limite).

■ lire : Les échantillons, prospectus et notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des marchés de cette commune avant Le 04 Août 2020 à 16 heures 30 min (comme heure limite).

N° 5641/PA

cières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est fixé à : UN MILLION HUIT CENT TRENTE TROIS MILLE TROIS CENT TRENTE TROIS DIRHAMS (1.833.333,00 dhs). Hors Taxe.

- Une visite des lieux est prévue le Mercredi 29 Juillet 2020 à 10 heures (Rassemblement au siège de la Province d'El Jadida- Direction Générale des services du Conseil Provincial-).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre sis au siège du Conseil provincial d'El Jadida.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis,

- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation architecturale.

N° 5640/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
Avis de la consultation Architecturale N°07/2020/ILDH

Le lundi 10 Aout 2020 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis des architectes relatif à la consultation architecturale suivante :

ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE DAR TALIBA A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED GHANEM PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financière/ service des affaires finan-

cières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est fixé à : UN MILLION HUIT CENT TRENTE TROIS MILLE TROIS CENT TRENTE TROIS DIRHAMS (1.833.333,00 dhs). Hors Taxe.

- Une visite des lieux est prévue le Mercredi 29 Juillet 2020 à 10 heures (Rassemblement au siège de la Province d'El Jadida- Direction Générale des services du Conseil Provincial-).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre sis au siège du Conseil provincial d'El Jadida.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis,

- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation architecturale.

N° 5641/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'intérieur  
Province de Settat  
SG/D.A.S.  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 04/INDH/2020  
Le 13/08/2020 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Division de l'Action Sociale de la Province de Settatsis au quartier administratif, Avenue Hassan II, ville de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la Fourniture de kits scolaires au titre de la rentrée scolaire 2020-2021 dans le cadre de l'Initiative Royale "Un Million de cartables" au profit des élèves du primaire relevant des communes relevant du Pachalik de Settat et des Cercles de Settat Chamalia et Janoubia - Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Equipe-ment de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, ville de Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 dhs (Cinquante Mille Dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 2.935.712,85dhs T.T.C. (Deux Million Neuf Cent Trente-Cinq Mille Sept Cent Douze Dirhams Quatre Vingt-Cinq Centimes Toutes Taxes Comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Equipe-ment de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Equipe-ment de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, ville de Set-

tat;  
• Soit déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division de l'Action Sociale de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II- ville de Settat avant le 12/08/2020 à 10 heures(Heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5642/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'intérieur  
Province de Settat  
SG/D.A.S.  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 05/INDH/2020

Le 13/08/2020 à 11 heuresil sera procédé, dans les bureaux de la Division de l'Action Sociale de la Province de Settatsis au quartier administratif, Avenue Hassan II, ville de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la fourniture de kits scolaires au titre de la rentrée scolaire 2020-2021dans le cadre de l'Initiative Royale Un Million de cartables au profit des élèves du primaire relevant des communes relevant des Pachaliks de Ben Ahmed, Loulad et OdMrah et des Cercles de Ben Ahmed Chamalia et Janoubia - Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Equipe-ment de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, ville de Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 dhs (Cinquante Mille Dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage

est fixée à la somme de: 3.083.680,49dhs T.T.C. (trois million quatre-vingt-trois mille six cent quatre-vingt Dirhams quarante-neuf Centimes Toutes Taxes Comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Equipe-ment de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Equipe-ment de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, ville de Settat;

• Soit déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division de l'Action Sociale de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II- ville de Settat avant le 12/08/2020 à 10 heures(Heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5643/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'intérieur  
Province de Settat  
SG/D.A.S.  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 06/INDH/2020

Le 13/08/2020 à 12 heuresil sera procédé, dans les bureaux de la Division de l'Action Sociale de la Province de Settatsis au quartier administratif, Avenue

Hassan II, ville de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la fourniture de kits scolaires au titre de la rentrée scolaire 2020-2021 dans le cadre de l'Initiative Royale "Un Million de cartables" au profit des élèves du primaire relevant des communes du Pachalik et du Cercle d'El Borouj et des élèves du secondaire collégial relevant des communes des Cercles de Settat Chamalia et Janoubia, Ben Ahmed Chamalia et Janoubia et El Borouj - Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Equipe-ment de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, ville de Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 dhs (Cinquante Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 3.058.261,24dhs T.T.C. (trois million cinquante-huit mille deux cent soixante et un Dirhams vingt-quatre Centimes Toutes Taxes Comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Equipe-ment de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Equipe-ment de la Province

de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, ville de Settat;

• Soit déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division de l'Action Sociale de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II- ville de Settat avant le 12/08/2020 à 10 heures(Heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5644/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARAKECH-SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CERCLE GZOUILA  
CAIDAT NEGGA  
C.T. NEGGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01 /2020**

Le 17/08/2020 à (11) heures, il sera procédé, en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président de la commune territoriale NEGGA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE LA COMMUNE RURALE NEGGA SITUÉE DANS LA PROVINCE DE SAFI**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du bureau technique de la commune ; ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandant dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.12-349 du 8 Joumada 1er 1434 (20 mars 2013); relatif aux marchés publics.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 124000,00 Dhs (Cent vingt quatre mille dhs 00 cts )

L'estimation du cout des prestations est de : **8.226.162,00 Dh (Huit million deux cent vingt six mille cent soixante deux dhs 00 cts)**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté n 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune ;
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
  - Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

- Il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification du ministère de l'habitat et de la politique de la ville dans, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe Minimal
7	7.1	2
2	2.1/2/2.3	4
3	3.1/3.3.	4

N° 5645/PA

**DIALYKRAFT**  
Société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 dirhams  
Siège social : Oulad Ali L'Oued Cercle, Fkih Ben Salah RC (Fkih Ben Salah) 1555  
Avis de Convocation  
Les associés de la société Diallykraft, société à responsabilité limitée, au capital de cent mille dirhams (100.000,00 DH), divisé par mille (1000) parts sociales de cent dirhams (100 DH) de valeur nominale chacune, dont le siège social est à Fkih Ben Salah, Oulad Ali L'Oued Cercle, inscrite au registre de commerce de Fkih Ben Salah sous le n° 1555, sont convoqués le vendredi 24 juillet 2020 au siège social:

1. à 10h00, en assemblée générale extraordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :  
- Projet sur l'augmentation du capital social de la société d'une somme de un million deux cent mille dirhams (1.200.000,00 DH), pour le porter de cent mille (100.000,00 DH) à un million trois cent mille dirhams (1.300.000,00 DH), à libérer soit par incorporation de comptes courants d'associés pour les associés disposant de comptes courants créditeurs, certains, liquides et exigibles, soit par des apports en numéraire pour les associés qui ne disposent pas de ce genre de comptes courants d'associés,

- Libération du reste du capital social par M. El Laouzi Mustapha, associé d'une somme de quinze mille dirhams (15.000,00 DH) qui représente cent cinquante (150) parts de sa participation dans le capital social de la société Diallykraft valorisé à la date du présent procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et à libérer avec la valorisation du capital social d'une durée de deux années à compter du 24 juillet 2020 au 24 juillet 2022. Passé ce délai, les parts sociales de M. El Laouzi Mustapha seront partagées à titre égal aux quatre associés.  
- Modifications statutaires corrélatives,  
- Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités légales  
- Questions diverses.  
Il est précisé que les associés qui ne peuvent participer à ladite assemblée peuvent se faire représenter par tout associé de leur choix au moyen de la « procurateur pouvoir » jointe à la présente convocation.  
Il est également rappelé que la quote-part de l'associé qui renonce à participer à la présente augmentation du capital,

en ne se présentant pas ou en ne se faisant pas représenter à l'assemblée et en ne souscrivant pas et en ne libérant pas ladite quote-part, sera automatiquement attribuée aux autres associés selon leurs demandes.  
Fkih Ben Salah, le 16 juillet 2020  
Signé : le gérant statutaire unique M. Saïd Oualou  
N° 5646/PA

**DIALYKRAFT**  
Société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 dirhams  
Siège social : Oulad Ali L'Oued Cercle, Fkih Ben Salah RC (Fkih Ben Salah) 1555  
Projet de Résolution du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

En date du 24 juillet 2020  
Les associés de la société Diallykraft, société à responsabilité limitée, au capital de cent mille dirhams (100.000,00 DH), divisé par mille (1000) parts sociales de cent dirhams (100 DH) de valeur nominale chacune, dont le siège social est à Fkih Ben Salah, Oulad Ali L'Oued Cercle, inscrite au registre de commerce de Fkih Ben Salah sous le n° 1555.  
Délibérer l'ordre de jour suivant :

- Projet sur l'augmentation du capital social de la société d'une somme de un million deux cent mille dirhams (1.200.000,00 DH), pour le porter de cent mille (100.000,00 DH) à un million trois cent mille dirhams (1.300.000,00 DH), à libérer soit par incorporation de comptes courants d'associés pour les associés disposant de comptes courants créditeurs, certains, liquides et exigibles, soit par des apports en numéraire pour les associés qui ne disposent pas de ce genre de comptes courants d'associés,  
- Libération du reste du capital social par M. El Laouzi Mustapha, associé d'une somme de quinze mille dirhams (15.000,00 DH) qui représente cent cinquante (150) parts de sa participation dans le capital social de la société Diallykraft valorisé à la date du présent procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et à libérer avec la valorisation du capital social d'une durée de deux années à compter du 24 juillet 2020 au 24 juillet 2022. Passé ce délai, les parts sociales de M. El Laouzi Mustapha seront partagées à titre égal aux quatre associés.  
- Modifications statutaires corrélatives,  
- Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités légales  
- Questions diverses.  
Il est précisé que les associés qui ne peuvent participer à ladite assemblée peuvent se faire représenter par tout associé de leur choix au moyen de la « procurateur pouvoir » jointe à la présente convocation.  
Il est également rappelé que la quote-part de l'associé qui renonce à participer à la présente augmentation du capital,

en ne se présentant pas ou en ne se faisant pas représenter à l'assemblée et en ne souscrivant pas et en ne libérant pas ladite quote-part, sera automatiquement attribuée aux autres associés selon leurs demandes.  
Fkih Ben Salah, le 16 juillet 2020  
Signé : le gérant statutaire unique M. Saïd Oualou  
N° 5646/PA

en ne se présentant pas ou en ne se faisant pas représenter à l'assemblée et en ne souscrivant pas et en ne libérant pas ladite quote-part, sera automatiquement attribuée aux autres associés selon leurs demandes.  
Fkih Ben Salah, le 16 juillet 2020  
Signé : le gérant statutaire unique M. Saïd Oualou  
N° 5646/PA

- Questions diverses.  
Fkih Ben Salah, le 16 juillet 2020  
Signé par M. Saïd Oualou, gérant statutaire de la société Diallykraft  
N° 5647/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION BENI MELLAL KHENIFRA  
PREFECTURE  
PROVINCE DE FKIH BEN SALAH  
BEN SALAH  
CERCLE DE FKIH BEN SALAH  
CAIDAT BNI OUKIL  
COMMUNE/T  
DE BNI OUKIL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° :4/2020

Le mercredi 09 septembre 2020 à 10h Il Sera Procédé , Dans Le Bureau Du Président De La Commune Territoriale De Bni Oukil A L'ouverture Des Plis Relatifs A L'appel D'offres ouvert sur Offres De Prix Pour La Réalisation Des Travaux De maintenance de réseau d'assainissement des eaux pluviales à la coopérative laayoune à la Commune Territoriale Bni Oukil.

Le Dossier D'appel D'offres Peut Etre Retire Auprès Du Bureau Technique De La Commune Territoriale De Bni Oukil A L'ouverture Des Plis Relatifs A L'appel D'offres ouvert sur Offres De Prix Pour La Réalisation Des Travaux De maintenance de réseau d'assainissement des eaux pluviales à la coopérative laayoune à la Commune Territoriale Bni Oukil.

Le Cautionnement Provisoire Est Fixe A La Somme De dix mille dirhams ,00cts (10 000.00dhs)  
L'estimation Du Cout Des Travaux et L'ordre De Quatre cent mille onze dirhams,00cts (400 011.00dhs)  
Le Contenu ,La Présentation Ainsi Que Le Dépôt Des Dossiers Des Concurrents Doivent être Conforme Aux Dispositions Des Articles 27, 29 ,31 et 148 Du Decret N° 2-12-349 Relatif Aux Marches Publics

Les Concurrents Peuvent:  
• Soit Envoyer Leurs Plis Par Courrier Recommandé Avec Accuse De Réception ,Au Bureau Précité.  
• Soit Déposer Contre Récépissé Leurs Plis Dans Le Bureau Technique De La Commune  
• Soit Les Remettre Au Président De La Commission D'appel D'offres Au Début De La Séance Et Avant L'ouverture Des Plis.  
• soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics

Les Pièces Justificatives A Fournir Sont Celles Prévues Par L'article 5 Du Règlement De La Consultation.

N° 5648/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION BENI MELLAL KHENIFRA  
PREFECTURE PROVINCE DE FKIH BEN SALAH  
CERCLE DE FKIH BEN SALAH  
CAIDAT BNI OUKIL  
COMMUNE TERRITORIALE BNI OUKIL  
\*\*\*\*\*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 3/2020**

Le mercredi 02 septembre 2020 à 10h Il Sera Procédé , Dans Le Bureau Du Président De La Commune Territoriale Bni Oukil A L'ouverture Des Plis Relatifs A L'appel D'offres Sur Offres De Prix Pour La Réalisation Des Travaux De construction d'un réservoir d'eau potable sur élevé de 50m3 au douar ouled ayad ouled ali à La Commune Territoriale Bni Oukil .

Le Dossier D'appel D'offres Peut Etre Retiré Auprès Du Bureau Technique De La Commune Il Peut Egalement Etre Téléchargé A Partir Du Portail Des Marchés Publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)  
Le montant du cautionnement Provisoire Est Fixé A La Somme De dix mille dirhams (10 000.00dhs)  
L'estimation Du Cout Des Travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cinq cent quatre vingt deux mille trois cent vingt quatre dirhams ,00 cts (582 324.00dhs)

: Le Contenu , La Présentation Ainsi Que Le Dépôt Des Dossiers Des Concurrents Doivent Etre Conforme Aux Dispositions Des Articles 27,29, 31 et 148 Du Décret N° 2-12-349 Relatif Aux Marchés Publics  
Les Concurrents Peuvent :

- Soit Envoyer Leurs Plis Par Courrier Recommandé Avec Accusé De Réception Au Bureau Précité.
- Soit Déposer Contre Récépissé Leurs Plis Dans Le Bureau Technique De La Commune
- Soit Les Remettre Au Président De La Commission D'appel D'offres Au Début De La Séance Et Avant L'ouverture Des Plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les Pièces Justificatives A Fournir Sont Celles Prévues Par L'article 5 Du Règlement De La Consultation. Les Concurrents Doivent Produire Une Copie Certifiée Conforme A L'original Du Certificat De Qualification Et De Classification

Le Secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont Précisés De La Façon Suivante;

Secteur	Classe	Qualification Exigées
A :construction	Classe 5	A6 :travaux de construction des réservoirs courants en béton armé de capacité inférieure ou égal à 1000m3.

Les Concurrents Non Installés Au Maroc Doivent Fournir Le Dossier Technique Tel Que Prévu Par Le Règlement De La Consultation

N° 5649/PA

Malgré la suspension de l'impression, les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien, Notre avenir**

La presse professionnelle, antivirus contre l'infox

Commission de l'interception de presse et de la mise à niveau du secteur

S A M E D I



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa  
07.05 : Bulletin météo  
07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R  
07.40 : Amoudou  
08.40 : Moudawala  
09.40 : Koloub Tayha  
10.30 : Nadi al marah  
11.30 : Oussrati Best Of - Inédit  
12.30 : Lmadi la yamout - R  
13.00 : JT Addahira + Météo  
13.20 : Momou Aaynya  
14.20 : JT en Amazigh + JT en Espagnol  
14.40 : Stand up Best of  
16.10 : Dounya Douara - R



17.10 : Oulad Moukhtar - R  
18.10 : Une heure en enfer - R  
19.00 : JT en français  
19.20 : Domoue Warda  
19.50 : Dhak Aala Rassek  
20.00 : Dar Al Warata 2 épisodes  
21.00 : JT Principal + Météo  
21.50 : Lala Laroussa Best Of  
23.20 : Dernier bulletin d'information  
23.40 : Noujoum Al Aoula - Inédit  
01.40 : Amoudou - R  
02.40 : Moudawala - R  
03.40 : Fin Ghadi Bya - R  
04.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R  
04.40 : Domoue Warda - R  
05.10 : Yakout et Aanbar - R  
06.00 : Koloub Tayha - R



05:50:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QOR'AN  
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
06:30:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE : LA MUSIQUE ANDALOUSE ET LE MALHOUN  
08:35:00 : MAGAZINE : SI-HATOUK BAYNA YADAYK  
09:00:00 : FEUILLETON : ARRICH YOUHALLIQ FI ASSAMAE  
09:45:00 : SERIE : KOULNA JIRANE  
10:15:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB  
10:55:00 : FEUILLETON : RAB3A MEN RAB3INE  
11:50:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO  
12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS  
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR  
13:10:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
13:30:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE : YANN'SINE  
14:05:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN  
14:20:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR  
14:50:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
15:00:00 : FEUILLETON : HOUB A3MA  
16:15:00 : FEUILLETON : SIR AL MORJANE  
16:45:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB  
18:10:00 : MAGAZINE : NIDAE  
18:30:00 : FEUILLETON : CHABAB PEKIN  
19:20:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING  
20:05:00 : MAGAZINE : KTAB QRITOU BQA FDA-REK  
20:05:00 : MAGAZINE : CHOUF BLADI  
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
20:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
21:15:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA  
21:40:00 : MAGAZINE : AL-LAYLA SAHRATNA : TA-HOUR / GHANI / SAID MOUSKIR / ZINEB OUS-SAMA  
23:15:00 : TELEFILM : SIR AL ARSA  
00:50:00 : MAGAZINE : RA-CHID SHOW  
02:05:00 : SPECTACLE : LE MARRAKECH DU RIRE : EKO ET SES AMIS, LE VOILIER EKOLOMBOS  
03:50:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS  
04:45:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI



05h00 MATINALE RADIO AR  
07h00 Matinales Infos  
08h00 « Sabahiyat l akhbar »  
10h00 Matinales Infos (re-diff.)  
11h05 Emission « Hyati »  
12h05 Emission « Eco débat »  
13h00 « Madar l akhbar »  
15h05 Emission « Bissaraha »  
16h00 Edition AR (16-17h)  
17h05 Emission « On S'Dit Tout »  
18h05 Emission « Débrief Rabat »  
19h00 Soir Info : informations en français  
20h00 « Al Akhbar »  
21h35 « Europe Afrique »  
22h05 « Prime DirMechrou3ek »  
23h05 « ahl lfen »  
00h35 « Europe Afrique »



06h25 : Tfou  
08h30 : Téléshopping  
09h20 : Bienvenue au monde: documentaire  
09h50 : Les 12 coups de midi: Jeu  
13h00 : Journal  
13h55 : Grands reportages: Magazine  
15h30 : Reportages découverte: Magazine  
16h00 : Les docs du week-end: Magazine  
17h50 : 50mn inside: Magazine  
19h55 : Météo  
20h00 : Journal  
20h40 : Tirage du Loto  
21h05 : The voice: Divertissement  
23h30 : The voice, la suite: Divertissement  
00h40 : Les experts : série américaine  
02h30 : Programmes de la nuit



05h50 : Les z'amours  
06h30 : Télématin : Magazin  
10h00 : Affaire conclue  
10h50 : Tout le monde a son mot à dire



11h25 : Les z'amours: Jeu  
11h50 : Tout le monde veut prendre sa place. Jeu  
13h00 : journal  
13h20 : 13h15, le samedi  
14h05 : Tout compte fait: Magazine  
16h10 : Rugby: Halequins/Clermont  
18h15 : Affaire conclue. Magazine  
18h35 : N'oubliez pas les paroles  
19h50 : Météo  
20h00 : Journal  
20h45 : 20h30 le samedi  
21h05 : Faites des gosses. Série  
21h00 : Vestiaires. Série française  
21h05 : Deux heures de rires et de directs: divertissement  
23h20 : On n'est pas couché: Magazine  
02h00 : Les enfants de la télé: divertissement  
03h00 : Boyardland : Jeu  
04h55 : Affaire conclue: Magazine



06h00 : M6 music  
07h00 : Absolument stars  
10h10 : 66 minutes: grand format: Magazine  
11h10 : Top départ: lachez les chevaux: Jeu  
12h45 : Le 12.45  
13h20 : Scènes de ménages: série française  
13h40 : Chasseurs d'appart: Jeu  
17h30 : L'atelier: divertissement  
19h45 : Le 19.45  
20h15 : Météo  
20h25 : Scènes de ménages: série française  
21h05 : Hawaii 5-0: série  
22h45 : Hawaii 5-0: série  
02h40 : Les nuits de M6



18h35 : Arte reportage: Magazine  
18h30 : Le dessous des cartes  
19h45 : Arte journal  
20h05 : 28 minutes  
20h50 : Le murmure de la forêt:



documentaire  
22h25 : Les forêts... : Documentaire  
23h15 : Philosophie: Magazine  
23h45 : Square artiste  
00h10 : Court circuit  
01h10 : Au royaume des champignons  
02h05 : Violences privées



06h00 : Okoo  
08h25 : Samedi okoo  
10h50 : Riding zone : Magazine  
11h30 : Dans votre région  
12h00 : Le 12-13  
Présenté par catherine  
12h55 : Les nouveaux nomades: Magazine  
13h35 : Samedi d'en rire: divertissement  
15h15 : Les carnets de Julie: Magazine  
17h15 : Trouvez l'intrus: Jeu



17h55 : Questions pour un champion  
19h00 : Le 19-20  
20h05 : Parents mode d'emploi: série française  
20h40 : Tout le sport: Magazine  
21h05 : Commissaire Magellan: série  
22h40 : Commissaire... : série  
00h10 : Vu: divertissement  
00h20 : La comédie Française : concert  
01h20 : Der Freischütz: Opéra  
03h40 : Les carnets de Julie  
04h35 : Les matinales

## D I M A N C H E



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa  
 07.05 : Bulletin météo  
 07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R  
 07.40 : Amoudou  
 08.40 : Ichaa Mamlaka  
 09.40 : Moudawala  
 10.40 : Koloub Tayha  
 11.30 : Nadi Al Marah - Inédit  
 12.30 : Domoue Warda - R  
 13.00 : JT Addahira + Météo  
 13.20 : Moumou Aanya  
 14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol  
 14.40 : Lala Laroussa Best Of  
 16.10 : Kadyat Oumr - R  
 17.00 : Dounya Douara - R  
 18.00 : Canal Atlas  
 19.00 : JT en Français  
 19.15 : Nhar Mabrouk  
 19.30 : Al Aalam Ryadi  
 20.00 : Sada Ibdaa  
 21.00 : JT Principal + Météo  
 21.50 : 45 Min



22.50 : Une heure en enfer  
 23.50 : Dernier bulletin d'information  
 00.10 : Kadyat Oumr - R  
 01.10 : Oulad Moukhar - R  
 02.10 : Amoudou - R  
 03.10 : Ichaa Mamlaka - R  
 04.10 : Canal Atlas - R  
 05.10 : Yakout et Aanbar - R  
 06.10 : Koloub Tayha - R



05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QOR'AN  
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
 06:30:00 : DOCUMENTAIRE : CHARAYINE AL ARD : MANABIOU MGOUN  
 07:50:00 : MAGAZINE : AL MOUSTAQBAL AL ANE  
 08:15:00 : FEUILLETON : ARRICH YOUHALLIQ FI ASSAMA  
 09:05:00 : MAGAZINE : EURROMAXX  
 09:35:00 : SERIE : KOULNA JIRANE  
 10:00:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB  
 10:45:00 : FEUILLETON : RAB3A MEN RAB3INE  
 11:35:00 : MAGAZINE : WACH FHAMTOUNA  
 12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3  
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
 13:10:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
 13:25:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD  
 13:40:00 : SERIE : AL BAHJA... TANI  
 14:45:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
 14:55:00 : FEUILLETON : HOUB A3MA  
 16:15:00 : FEUILLETON : SIR AL MORJANE  
 16:45:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB  
 17:45:00 : DOCUMENTAIRE : Y'AFRICA : AGATHE DJOKAM / SIMO / AMADOU SANOGO  
 18:10:00 : MINI-SERIE : CAIROBLANCA  
 19:05:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO  
 19:15:00 : MAGAZINE : CONTINENTALES  
 20:05:00 : MAGAZINE : KTAB QRITOU BQA FDA-REK  
 20:05:00 : MAGAZINE : CHOUF BLADI  
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
 20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
 20:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
 21:40:00 : SPECTACLE : LE MARRAKECH DU RIRE : HUMOURAJI  
 23:55:00 : CINESTARS : DEV-DAS \*  
 02:40:00 : MINI-SERIE : NESS NESS  
 03:35:00 : MAGAZINE : J'AI TANT DE CHOSES A VOUS DIRE  
 04:35:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE : YANN'SINE



05h00 MATINALE RADIO AR  
 07h00 Matinales Infos  
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »  
 10h00 Matinales Infos (re-diff.)  
 11h05 Emission « ahl lfen »  
 12h05 Emission « Débrief Rabat »  
 13h00 « Madar l akhbar »  
 15h05 Emission « Bissaraha »  
 16h00 Edition AR (16-17h)  
 17h05 « Prime DirMechrou3ek »  
 18h05 Emission « Europe Afrique »  
 19h00 Soir Info : informations en français  
 20h00 « Ghorfat l akhbar »  
 21h35 « Maa Maghreb min washington »  
 22h05 Emission « L'Match »  
 23h00 « Soir Infos ar »  
 23h35 « Maa Maghreb min washington »  
 00h05 « Fil iktissad »



06h30 : Tfou  
 10h05 : Automoto : Magazine  
 11h00 : Téléfoot : Magazine  
 12h00 : Les 12 coups de midi  
 13h00 : Journal  
 13h30 : Grands reportages : Magazine  
 14h45 : Reportage découverte : Magazine  
 16h00 : Les docs du week-end : Magazine  
 17h10 : Sept à huit life  
 18h15 : Sept à huit life  
 18h15 : Sept à huit : Magazine  
 19h55 : Météo  
 20h00 : Journal  
 20h35 : TF1, rendez-vous sport  
 21h05 : Split : Film  
 23h20 : Seven : Film



05h55 : Courant d'art  
 06h20 : Tout le monde veut prendre sa place. Jeu  
 07h15 : Affaire conclue  
 08h10 : Rencontres à XV



08h30 : Emissions religieuses  
 08h45 : Islam  
 09h15 : A l'origine, Berechit  
 09h30 : Matinée œcuménique  
 11h00 : Célébration œcuménique  
 12h00 : Tout le monde veut prendre sa place. Jeu  
 13h00 : journal  
 13h20 : 13h15, le dimanche  
 14h20 : Vivement dimanche  
 15h10 : Vivement, dimanche prochain  
 16h05 : Rugby : Toulouse / Gloucester  
 18h15 : Affaire conclue : la chasse aux objets  
 18h40 : Les enfants de la télé  
 19h55 : Météo  
 20h00 : Journal  
 21h05 : Otez-moi d'un doute : Film  
 22h45 : Pas si simple : Film  
 00h45 : Ciné sorties de la semaine  
 00h55 : Histoire courtes  
 01h40 : 13h15, le dimanche  
 02h25 : Costa Rica  
 03h15 : Buenos Aires insolite  
 04h10 : Le vent des profondeurs  
 04h20 : Pays et marchés du monde  
 04h30 : Tout le monde veut prendre sa place.



06h00 : M6 music  
 07h45 : M6 boutique  
 10h5 : Turbo  
 12h30 : Sport 6  
 12h45 : Le 12.45  
 13h20 : Scènes de ménages : Série française  
 13h40 : Recherche appartement ou maison : Magazine  
 15h30 : Maison à ventre : Magazine  
 17h20 : 66 minutes : Magazine  
 18h45 : 66 minutes : grand format : Magazine  
 19h45 : Le 19.45  
 20h05 : Sport 6  
 20h25 : E : M6 : Magazine  
 21h05 : Zone interdite : Magazine  
 23h10 : Enquête exclusive : Magazine  
 01h45 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal  
 20h10 : Vox pop : Magazine  
 20h40 : Karambolage : Magazine  
 20h50 : Tout est vrai (ou presque)



20h55 : Le nouveau monde : Film  
 23h10 : La conquête de l'Amérique : Série documentaire  
 00h00 : Arian à Naxos : Opéra  
 02h15 : Arte journal  
 02h40 : Arte regards.



06h00 : Okoo  
 07h55 : Dimanche Okoo  
 10h20 : Parlement hebdo  
 10h45 : Nous, les Européens : Magazine  
 11h30 : Dimanche en politique en régions  
 12h00 : Le 12-13 : Journal régional  
 12h10 : Dimanche en politique  
 12h55 : Les nouveaux nomades



13h35 : Echappées belles : Magazine  
 15h15 : Des racines et des ailes : Magazine  
 17h15 : 8 chances de tout gagner : Jeu  
 17h55 : Le grand Slam : Jeu  
 19h00 : Le 19-20  
 20h05 : Stade 2 : Magazine  
 21h05 : Les enquêtes de Vera : Série  
 00h10 : Témoin à charge : Téléfilm  
 02h25 : Nabucco : Opéra  
 04h45 : Les matinales

## Portrait



# Anthony Fauci, la voix de la raison scientifique sur la gravité de la pandémie de Covid-19

**L**e petit docteur ne s'en laisse pas conter: à 79 ans, l'immunologue américain Anthony Fauci est devenu la voix de la raison scientifique sur la gravité de la pandémie de Covid-19 face aux dénégations de Donald Trump, mais ce rôle lui vaut la rancune fé-

roce des partisans du président qui réclament sa tête.

Ce médecin de formation était célèbre dans le monde de l'inféctiologie et de la lutte contre le sida avant la pandémie, mais peu connu du grand public, et surtout pas politique: il est directeur de l'Institut national des maladies infectieuses depuis 1984.

Aujourd'hui, des figurines sont fabriquées à son effigie et des sondages menés sur lui, aux résultats désobligeants pour le président: 65% des Américains croient les informations qu'Anthony Fauci donne sur le coronavirus, alors que 67% ne croient pas Donald Trump, selon une enquête Quinnipiac.

Tout change pour lui quand il rejoint la cellule présidentielle sur le coronavirus, très médiatisée. Sa communication obéit aux canons de la communication en temps de crise sanitaire: des messages simples, répétés à l'infini, distillés pour avertir la population sans créer la panique.

Le fils de pharmaciens, fan de thrillers et des films de Jason Bourne, devient maître dans l'art de recadrer poliment son patron, en cultivant son image d'homme de vérité, au franc-parler.

"Je marche sur une ligne de crête", disait-il en mars. "Je dis des choses au président qu'il n'a pas envie d'entendre".

Après que le président laisse entendre début mars qu'un vaccin serait disponible d'ici "trois à quatre mois", l'expert précise, dans son accent new-yorkais rocailleux: "Comme je vous l'ai dit M. le président, il faudra un an à un an et demi".

L'équilibre tient tant que le pays est confiné mais, depuis juin, la ligne de crête est devenue très étroite. Le docteur Fauci n'a plus vu le président depuis le 2 juin. Donald Trump est focalisé sur la relance de l'économie, les précautions sanitaires ne l'intéressent plus.

Quand la courbe des contagions remonte en juin, Anthony Fauci sonne l'alarme publiquement. Il martèle que les Etats-Unis vont dans la mauvaise direction, que le nombre de cas détectés quotidiennement pourrait plus que doubler à moins d'un changement radical de stratégie.

La Maison Blanche lui coupe le micro: il n'a plus donné d'interview télévisée depuis le 12 juin, selon CNN. Et la campagne anti-Fauci enfle dans les cercles trumpistes. Ses trois filles s'inquiètent pour sa sécurité.

"Je n'aime pas le conflit, je suis une personne apolitique, je n'aime pas qu'on me monte contre le président", a-t-il regretté dans une interview au magazine InStyle publiée mercredi. "Ce n'est pas évident de suivre la ligne de crête pour tenter de communiquer alors que les gens veulent vous monter contre le président. C'est assez stressant".

Mais alors que d'autres responsables fédéraux sont accusés de courber l'échine face au pouvoir, notamment Robert Redfield, le directeur des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), Anthony Fauci persiste à s'exprimer.

Il parle sur d'autres supports quasi-

quotidiennement: journaux, sites d'informations, podcasts, conférences et échanges publics en ligne.

Imperturbable, il réfute toute erreur de jugement, comme son refus initial de recommander le port universel du masque, arguant qu'il était justifié par la pénurie.

Il répète à qui veut l'entendre qu'il n'a pas l'intention de démissionner, et que la Maison Blanche n'a pas le pouvoir de le limoger, quitte à paraître immodeste.

"En ce moment, en toute modestie, je me trouve plutôt bon. Je suis plein d'énergie. Je crois que tout le monde pense que je fais un travail plus qu'excellent", a-t-il dit à InStyle.

Bien qu'il se défende de politique, il veille à ne pas franchir une ligne rouge: s'il critique la gestion fédérale de l'épidémie, il ne provoque jamais le président personnellement.

"Sur les sujets d'importance, il m'écoute", disait-il en mars. Aujourd'hui, il dit simplement qu'il fait passer ses messages par le vice-président.

Quand on lui demande s'il a effectivement interdiction d'aller à la télévision, il répond: "Pas de commentaire", mais ne corrige pas.

Quand un conseiller présidentiel publie une tribune visant à le discréditer, il répond vigoureusement mais ajoute habilement que l'initiative "nuit au président".

Donald Trump a désavoué l'auteur du texte dans la foulée. "Je m'entends très bien avec le Dr Fauci", a dit le dirigeant, mercredi. Jusqu'à un prochain clash.



65% des Américains croient les informations qu'Anthony Fauci donne sur le coronavirus, alors que 67% ne croient pas Donald Trump

# Sport

## Sebastian Coe, bientôt membre du CIO après avoir donné des garanties



Le président de World Athletics, l'Anglais Sebastian Coe, freiné en raison des risques de conflit d'intérêts, devait être élu membre du Comité international olympique (CIO) vendredi lors de la 136e session qui devait avoir lieu en visioconférence, après avoir fourni des garanties.

Parmi les trois sports les plus populaires des Jeux olympiques (avec la gymnastique et la natation), l'athlétisme se doit naturellement d'être représenté parmi les cardinaux olympiques.

Avant lui, ses prédécesseurs l'Italien Primo Nebiolo et le Sénégalais Lamine Diack, récemment jugé à Paris pour corruption, ont entre autres siégé au CIO.

Mais pour Coe, 63 ans, le chemin a été long. Malgré ses deux titres olympiques sur 1500 m (1980 et 1984) et ses efforts depuis 2015 pour redresser l'IAAF (ancien nom de World Athletics) en pleine crise de corruption, l'ancien député conservateur a dû patienter.

Alors que d'autres présidents de fédérations l'ont devancé, dont le patron de la Fifa Gianni Infantino, le président du CIO Thomas Bach avait indiqué que la candidature du Britannique n'avait pas été retenue en raison des risques de "conflit d'intérêts" mais que "la porte rest(ait) ouverte".

Sebastian Coe préside en effet une société de conseil, CSM, dont les activités dans le mouvement olympique pourraient créer un sérieux conflit d'intérêts. CSM gère les intérêts de centaines de sportifs actifs ou retraités comme l'ex-athlète jamaïcain Yohan Blake, le tennisman français Benoît Paire ou encore la légende des All Blacks Dan Carter.

"Ce qui a changé c'est que M. Coe s'est engagé à modifier son statut au sein de la compagnie dans laquelle il occupe le poste de directeur général, vers une position passive et à ce que la documentation nécessaire soit fournie à la commission d'éthique d'ici au 1er juillet", avait indiqué début juin M. Bach, pour expliquer pourquoi son "ami Seb" était désormais éligible.

La Commission d'éthique du CIO a confirmé jeudi que "toutes les conditions avaient été remplies par Lord Coe au 1er juillet 2020, en particulier qu'il avait démissionné de sa position exécutive au sein de CSM pour ne plus agir que comme conseiller".

Coe, dont l'entrée au CIO ne fait pas l'unanimité au sein même de l'instance, est désormais présenté sur le site de CSM comme "président non-exécutif" de la société. Pourtant, il se montre particulièrement actif sur les réseaux sociaux pour

faire notamment la promotion d'un nouveau podcast lancé par lui-même pour CSM en début de mois et intitulé "Extraordinary Tales in Extraordinary Times".

Pour le deuxième épisode, l'invitée était la meilleure athlète britannique, Dina Asher-Smith.

Par ailleurs, la Commission d'éthique du CIO a levé les interrogations pointant un éventuel conflit d'intérêt concernant la renégociation d'un contrat de World Athletics avec la société Dentsu, spécialisée dans le marketing sportif.

Ces contrôles concernent les personnes proposées pour devenir membres du CIO qui "font l'objet d'un +screening+ par la Commission d'élection des membres, présidée par la princesse Anne d'Angleterre" elle-même membre de l'instance, selon l'universitaire lausannois Jean-Loup Chappelet, spécialiste de l'instance.

Cette commission "propose des noms potentiels à la Commission exécutive du CIO qui à son tour les propose à la session qui les coopte", ajoute M. Chappelet.

Trois femmes devaient aussi être élues vendredi: la Princesse Reema Bandar Al-Saud d'Arabie saoudite, la Cubaine Maria de la Caridad Colon Ruenes, championne olympique du javelot en 1980 et la Croate Kolinda Grabar-Kitarovic, pré-

sidente de la République de Croatie de 2015 à 2020.

Autre futur membre, le Mongol Battushig Batbold, 33 ans, héritier d'une famille qui s'est enrichie à la faveur des privatisations consécutives à la fin de l'ère soviétique, tout en cultivant la proximité avec le pouvoir politique.

Son père, Batbold Sukhbaatar, est un ancien Premier ministre et Battushig est vice-président de l'organisation de jeunesse du parti au pouvoir, le Parti du peuple mongol, vainqueur des élections législatives le mois dernier.

Vice-président du Comité national olympique, Battushig est "jeune, passionné de sport et instruit et tous les Mongols qui aiment le sport bénéficieront de sa participation au CIO", dit de lui Oggonbaatar Chultem, de l'Union des journalistes sportifs de Mongolie, tout en reconnaissant que le jeune homme doit sa carrière dans le monde du sport à la fortune de sa famille.

Cette première session virtuelle du CIO de l'histoire, qui devait être diffusée en direct sur YouTube, devait être largement consacrée au report des JO de Tokyo-2020 et devait être caractérisée par l'élection de deux nouveaux vice-présidents pour remplacer notamment Juan Antonio Samaranch Junior, en fin de mandat.

## Au Japon, le judo se décline aussi en médecine alternative

Si le judo est avant tout un sport de combat, il a aussi une autre facette, largement méconnue hors du Japon: la "judo-thérapie", une discipline mêlant ostéopathie et prévention en santé pour les seniors.

Né au Japon à la fin du XIXe siècle, cet art martial a hérité de la double dimension de son ancêtre, le ju-jitsu: il est à la fois une "méthode pour tuer" (sappo) et une "méthode pour soigner" (kappo).

Les judokas apprennent les mouvements des membres, des articulations et des muscles pour mieux battre leurs adversaires. Mais dans le "kappo", ces connaissances servent précisément au contraire: faciliter la régénération naturelle du corps.

"Nous sommes spécialistes des fractures, des luxations, des contusions et des foulures", explique à l'AFP Hiroyuki Mitsuhashi, un responsable de l'association japonaise de judo-thérapie.

"Plutôt que de faire appel à la chirurgie orthopédique, nous soignons avec nos mains", ajoute-t-il.

Il existe au Japon près de 73.000 judo-thérapeutes diplômés, oeuvrant dans quelque 50.000

cabinets à travers l'archipel.

Cette médecine alternative, remboursée par la sécurité sociale au Japon, est notamment populaire auprès des sportifs étudiants et de ceux qui souffrent de douleurs chroniques liées à des blessures anciennes et négligées par les médecins conventionnels.

"Je me sens beaucoup plus à l'aise ici. Je ressens moins la douleur", confie à l'AFP Yoshie Takahashi, une patiente de M. Mitsuhashi qui s'était cassé le poignet droit début janvier.

Cette employée d'une agence de voyage de 59 ans est d'abord allée à l'hôpital, mais une radiographie a révélé plus tard que son traitement n'avait pas correctement réduit sa fracture.

Elle a alors décidé de consulter M. Mitsuhashi, qui utilise des méthodes de judo-thérapie pour manipuler les articulations et réaligner les os.

Il lui a appliqué divers traitements, comme tremper son poignet dans un bain d'eau chaude à ultrasons, une méthode censée accélérer la guérison.

Les judo-thérapeutes "sont davantage centrés sur le patient, je pense. Ils sont bien formés et expliquent les choses de bout en bout, jusqu'à ce

que vous compreniez", estime cette patiente.

Les judo-thérapeutes sont aussi présents sur le créneau très porteur de la prévention santé chez les seniors, alors que plus de 28% de la population japonaise est âgée de 65 ans et plus.

De nombreux judo-thérapeutes proposent ainsi des ateliers d'exercices physiques de faible intensité inspirés de leur art martial, pour rendre les personnes âgées plus alertes et plus résistantes aux chutes.

"Utiliser votre corps avec efficacité. Cela facilite votre métabolisme et stabilise votre état mental", explique Taisuke Kasuya à cinq retraités dans une petite pièce à tatamis d'une maison de quartier à Tokyo.

Ce judo-thérapeute enseigne depuis trois décennies des exercices de santé avec des mouvements lents et utilisant une technique de respiration proche de celle de la pratique chinoise du tai-chi.

Mais la base de sa méthode provient des enseignements de Jigoro Kano, le fondateur du judo (1860-1938), pour qui la dimension spirituelle de son art martial était tout aussi importante que sa dimension sportive.

"Je sens que c'est différent d'autres exercices. Je sens que mes articulations deviennent plus souples", témoigne Yasue Ikezumi, une pharmacienne à la retraite suivant les leçons de M. Kasuya depuis 15 ans pour apaiser ses douleurs chroniques.

"J'avais tellement mal entre mes 60 et 70 ans. Mais maintenant je vais bientôt avoir 80 ans et je suis capable d'entretenir ma forme. C'est comme si j'étais capable de réparer mon corps", se félicite-t-elle.

Sans être un judo-thérapeute diplômé, le maître judoka Koichi Haramaki donne aussi un cours hebdomadaire à des seniors pour leur apprendre à tomber sans se faire mal, dans son dojo de la région de Wakayama (ouest du Japon).

Pratiquer des mouvements de judo et des roulés-boulés entraîne les canaux semi-circulaires, partie de l'oreille interne essentielle pour l'équilibre. Cela stimule aussi le cervelet, structure du cerveau jouant un rôle important dans le contrôle moteur, explique-t-il à l'AFP.

"Si vous apprenez à tomber, à la fin, vous ne tombez plus. Votre sens de l'équilibre s'améliore", assure-t-il.

## Le Onze national conserve sa 43<sup>ème</sup> place au classement FIFA



La sélection nationale de football a conservé sa 43<sup>ème</sup> place dans le classement mondial pour le mois de juillet, publié jeudi par la FIFA sur son site internet.

Avec un total de 1.456 points, les Lions de l'Atlas occupent toujours la cinquième place au niveau continental, devancés par le Sénégal (1er/1.555 pts), la Tunisie (2<sup>e</sup>/1.506 pts), le Nigeria (3<sup>e</sup>/1.493 pts) et l'Algérie (4<sup>e</sup>, 1.482 pts).

Ce classement FIFA n'a logiquement connu aucun

changement notable, les matchs internationaux n'ayant pas été disputés en raison de la pandémie de coronavirus. Au sommet de la hiérarchie, la Belgique (1.765 pts) conserve ainsi son fauteuil de leader, talonnée par la France (1.733 pts) et le Brésil (1.712).

L'Angleterre, l'Uruguay, la Croatie, le Portugal, l'Espagne, l'Argentine et la Colombie complètent le Top 10, dans l'ordre.

Le prochain classement mondial sera publié le 17 septembre 2020.

## Le Real s'offre son 34<sup>ème</sup> titre de champion d'Espagne

*Zinédine Zidane : La Liga est la compétition la plus difficile à gagner, plus encore que la Ligue des champions*



Le retour sur le toit de l'Espagne: Zinédine Zidane a ramené jeudi le Real Madrid au sommet de la Liga avec un 34<sup>e</sup> titre de champion d'Espagne, le premier depuis celui conquis en 2017 par l'entraîneur français, qui brise de nouveau l'hégémonie du FC Barcelone.

Après deux ans de règne de l'ennemi juré barcelonais, le Real a reconquis la couronne d'Espagne en battant Villarreal 2-1 jeudi pour la 37<sup>e</sup> journée grâce à un doublé de l'avant-centre français Karim Benzema (29e, 76e). Et la bande à

"ZZ" lorgne déjà sur la Ligue des champions, en août, pour un doublé historique en cette saison bouleversée par la pandémie de nouveau coronavirus.

A une journée de la fin du championnat (dimanche), le Real ne peut plus être rattrapé par le Barça: les Catalans, qui voient enfin le bout d'une saison cauchemard sans aucun trophée national, ont été défaits 2-1 par Osasuna ce jeudi soir au Camp Nou, et comptent sept points de moins que les Madrilènes, mathématiquement champions.

"Je ne suis pas tellement expressif, mais à l'intérieur, je suis très heureux", a confié Zidane, ivre de joie et presque ému aux larmes, jeudi soir en conférence de presse d'après-match. "La Liga est très difficile à gagner, et je disais toujours que rien n'était encore gagné. Mais aujourd'hui oui, c'est gagné, alors je peux sortir mon plus beau sourire", a savouré "Zizou".

Avec ce nouveau sacre, c'est un alchimiste du football qui est récompensé: revenu au Real en mars 2019, après un premier mandat couronné de succès (2016-2018) puis neuf mois sabbatiques, Zinédine Zidane (48 ans) avait repris une équipe blanche à la dérive. En un an, le Français en a fait une machine à gagner qui lui a offert son 11<sup>e</sup> titre sur 16 possibles à la tête de la "Maison blanche".

Ce sacre-là aura à jamais un goût particulier: le Real restera le champion d'une édition mémorable de la Liga, chamboulée par la pandémie de nouveau coronavirus qui a interrompu la compétition pendant trois mois entre mars et juin, et qui a obligé les joueurs à une fin de saison en mode tournoi, avec des matches tous les trois jours, à huis clos et sous l'accablante chaleur de l'été espagnol. Et pour le technicien marseillais, désormais double champion d'Espagne, ce titre a une saveur toute particulière: "ZZ" a encore dit jeudi soir que la Liga est la compétition "la plus difficile à gagner", plus encore que la Ligue des champions. Celle qui demande le plus de constance dans l'effort, celle qui transige le moins avec l'approximatif.

"Il y a un chanteur qui disait que le bonheur ne fait pas de bruit ("On reconnaît le bonheur au bruit qu'il fait quand il s'en va", de Jacques Prévert, ndr), mais à l'intérieur, je peux vous dire, vraiment, je suis la personne la plus heureuse ce soir", s'est ému le technicien marseillais en conférence de presse d'après-match, jeudi soir.

Après un parcours irrégulier mais impressionnant de solidarité depuis la reprise de la compétition le 11 juin avec dix victoires en dix matches, la délivrance est arrivée à 22h58 ce jeudi soir, sur le terrain à huis clos du modeste stade Alfredo Di Stéfano, au centre d'entraînement de Valdebebas.

Avec un premier but de l'inévitable Karim Benzema (29e), qui a suivi une récupération de Casemiro et une passe décisive de Luka Modric, puis un penalty de l'avant-centre français (76e) pour son 21<sup>e</sup> but en Liga cette saison, on a cru par moments voir le Real Madrid de 2017, qui avait réussi un magnifique doublé Liga - Ligue des champions... avant la réduction du score de la tête de Vicente Iborra (84e).

Joueur légendaire de la "Maison blanche", Zidane est en train de prolonger son mythe en tant qu'entraîneur du "meilleur club du XXI<sup>e</sup> siècle", selon un trophée décerné par la Fifa... mais n'est "pas du tout" au niveau du joueur qu'il a été, selon ses dires après le match, jeudi.

Quand le Real était à la traîne en début de saison, son retour sur le banc merengue a été remis en question par la presse espagnole et les supporters. Après le terrible 7-3 essuyé contre l'Atlético lors d'un match amical de présaison, le Real n'a remporté que cinq de ses neuf premiers matches de Liga. Mais après une défaite 1-0 à Majorque le 19 octobre, les Madrilènes ont lancé la machine, enchaînant 21 matches sans perdre.

Avec ses cadres habituels (Karim Benzema, Sergio Ramos, Luka Modric, Toni Kroos) et des greffes réussies de nouveaux joueurs (Eden Hazard, Thibaut Courtois, Fede Valverde, Ferland Mendy, Rodrygo...), Zidane, meneur d'hommes hors-pair, a fait taire les critiques qui pointaient son manque de sens tactique.

Un entraîneur d'élite, qui récolte trophée sur trophée. Une défense intraitable, la meilleure des cinq grands championnats européens. Un Karim Benzema qui a parfaitement suppléé Cristiano Ronaldo (parti à la Juventus Turin en 2018) sur le front de l'attaque merengue, et qui talonne Lionel Messi au classement des meilleurs buteurs de Liga (23 buts pour Messi, 20 pour Benzema), au point d'être déjà cité parmi les candidats du Ballon d'Or 2020...

L'Europe est prévenue: Zidane a rebâti le Real. Et la Ligue des champions, remportée trois fois en trois ans (2016-2018), l'entraîneur français la connaît...

## Messi somme le Barça de faire son autocritique



La superstar Lionel Messi a appelé jeudi le FC Barcelone à faire son autocritique après le 34<sup>e</sup> titre remporté par le Real Madrid en championnat, regrettant que l'équipe catalane ait été aussi irrégulière au cours de la saison. "Le sentiment de l'équipe, c'est qu'elle essaie et n'y arrive pas", a déclaré Messi sur la chaîne Movistar après la défaite 2-1 du Barça contre Osasuna lors de la 37<sup>e</sup> et avant-dernière journée de Liga.

"Je l'ai déjà dit il y a un moment, mais si on continue de cette manière, ce sera très difficile de gagner la Ligue des champions. Ça s'est vérifié aujourd'hui pour

la Liga", a ajouté le capitaine du Barça.

"Il va falloir que l'on change en profondeur si on veut se battre pour la Ligue des champions, parce que sinon, le match contre Naples, on le perdra aussi", a-t-il ajouté.

Le Barça doit affronter Naples le 8 août prochain pour son 8<sup>e</sup> de finale retour de C1 après avoir fait match nul 1-1 à l'aller en Italie.

"On ne voulait pas finir de cette manière, mais ça résume un peu toute notre année: on a été une équipe très irrégulière, très faible, battue à l'intensité ou à l'envie, qui encaisse facilement", a-t-il ajouté.

Concernant le titre du Real qui brise l'hégémonie du Barça en Liga, Messi a estimé que "Madrid a (vraiment) fait le travail".

"Le Real n'a pas perdu un seul match depuis la reprise, mais on leur a aussi facilité la tâche", a-t-il déploré. "Il faut faire une autocritique, à commencer par les joueurs, mais une autocritique globale. C'est bien que le Real gagne tous les matches, et il a son mérite. Mais nous sommes le Barça et nous avons l'obligation de gagner tous les matches."

"Je pense que nous avons besoin d'air, nous pouvons utiliser cette pause" jusqu'à la Ligue des champions, où "il suffit de quatre matches pour remporter un titre que nous voulons tous. Mais nous devons changer beaucoup de choses et faire notre autocritique", a-t-il affirmé.